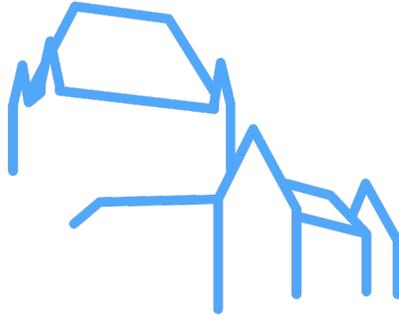


# LE SYSTÈME PHILANTHROPIQUE DE LA VILLE DE QUÉBEC

Étude exploratoire



Emmanuelle Gagné  
Vincent Martineau

institut **Mallet**

Pour l'avancement  
de la culture philanthropique

Octobre 2017

## Table des matières

<b>Mise en contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>6</b>
<b>La Ville de Québec : un milieu philanthropique en développement.....</b>	<b>10</b>
<b>Les oeuvres de bienfaisance et les fondations : leur nombre et leur évolution.....</b>	<b>10</b>
<b>Les actifs des fondations .....</b>	<b>11</b>
<b>Les dons des fondations .....</b>	<b>13</b>
<b>Les secteurs d'activités : nombre d'œuvres de bienfaisance et de fondations par secteur.....</b>	<b>14</b>
<b>Les actifs des fondations privées.....</b>	<b>17</b>
<b>Les actifs des fondations publiques .....</b>	<b>19</b>
<b>Les catégories de revenus des œuvres de bienfaisance et des fondations</b>	<b>21</b>
<b>Les sources de revenus des œuvres de bienfaisance et des fondations ...</b>	<b>23</b>
<b>Une économie dynamique et un milieu des affaires mobilisé .....</b>	<b>28</b>
L'augmentation et la concentration de la richesse .....	28
Une population vieillissante, prospère et généreuse .....	28
Un secteur privé engagé .....	29
<b>Le rôle de la philanthropie dans un contexte de désengagement de l'État.</b>	<b>38</b>
<b>La responsabilisation individuelle pour le bien commun .....</b>	<b>39</b>
<b>Le rôle de la Ville dans le développement de la philanthropie à Québec ....</b>	<b>40</b>
<b>Des besoins en forte progression confrontés à des ressources limitées : un souhait pour plus de collaborations.....</b>	<b>41</b>
<b>La compétition entre les diverses causes en philanthropie .....</b>	<b>42</b>
<b>Une culture philanthropique à développer .....</b>	<b>44</b>
La culture philanthropique francophone : encore à ses balbutiements .....	44
Miser sur la relève et l'éducation .....	45
Bâtir la philanthropie de demain dès aujourd'hui !.....	46
<b>Conclusion .....</b>	<b>48</b>
<b>Références .....</b>	<b>50</b>

## Mise en contexte

Le Sommet 2013 sur la culture philanthropique – qui réfère au don d'argent, de temps et de biens – a mis en exergue la pertinence de l'approche systémique pour situer l'action philanthropique, ses acteurs et la dynamique de son évolution. Ce Sommet a permis de situer les principaux acteurs du système philanthropique : donateurs, bénéficiaires, fondations et organismes prestataires de services (voir schéma 1).

En continuité avec les connaissances qui en ont émergé, une échelle d'analyse élargie – l'écosystème philanthropique – s'est imposée pour le Sommet 2015 qui a permis de mettre au jour de « nouveaux » acteurs qui composent l'environnement entourant le système. Ces acteurs sont par exemple les municipalités, les villes, les entreprises privées et sociales, les médias, etc.

L'Institut Mallet tient son troisième Sommet<sup>1</sup> sur la culture philanthropique en 2017 sous le thème « La culture philanthropique au cœur de la ville ». En effet, la ville est un lieu d'expression de l'action philanthropique et l'objectif général de la présente recherche est de mieux comprendre ce type d'action sur le territoire de la ville. Les objectifs spécifiques se posent comme suit :

- comprendre la nature des liens entre les acteurs du système philanthropique ;
- déterminer les principaux enjeux et défis de la philanthropie ;
- identifier des pistes de solutions à mettre en œuvre afin de favoriser le développement de la culture philanthropique

Dans cette perspective, l'Institut Mallet, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) ont produit des cartographies du système philanthropique de trois villes québécoises : Québec, Montréal et Gaspé, en dressant un portrait des acteurs de ce système (fondations et œuvres de bienfaisance), ainsi qu'un portrait de la province de Québec. Les cartographies de la province et de la Ville de Québec ont été produites par l'Institut Mallet ; l'UQAM a développé une cartographie pour la Ville de Montréal, et le CIRADD a élaboré celle de la Ville de Gaspé.

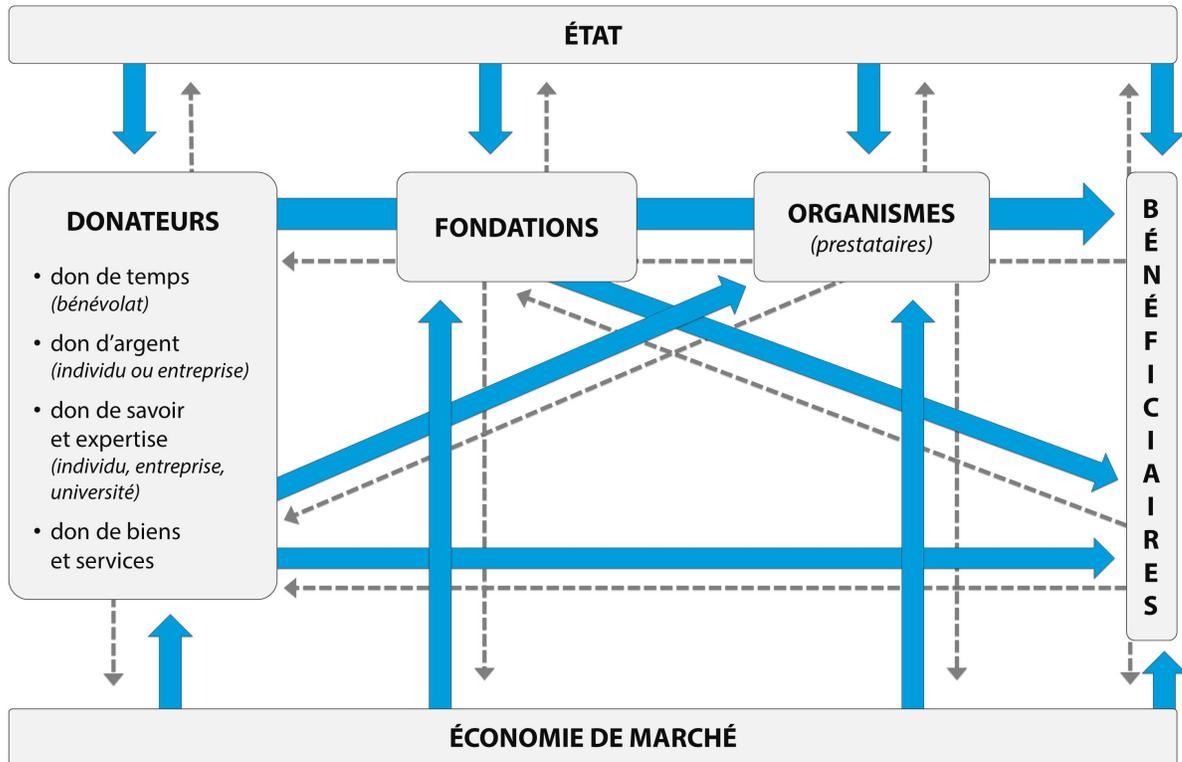
Les cartographies sont de nature exploratoire et, sauf pour la province qui présente des données quantitatives, une méthodologie mixte – quantitative et qualitative – a été privilégiée pour la recherche. Sur le plan quantitatif, la cartographie s'intéresse aux acteurs du système philanthropique et aux différents secteurs d'activités soutenus par la philanthropie sur les territoires. Sur le plan qualitatif, une attention particulière est accordée aux acteurs et à leurs relations, aux enjeux et aux défis à relever, ainsi qu'aux solutions à mettre en place pour

---

<sup>1</sup> Les Actes des sommets 2013 et 2015 sont disponibles en ligne : [www.institutmallet.org](http://www.institutmallet.org)

favoriser le développement de la culture philanthropique dans la ville. Selon l'Institut Mallet, la culture philanthropique réfère au don d'argent, de temps et de biens, or, la cartographie a été dressée à partir des ressources financières des organismes de bienfaisance, ce qui fait en sorte que l'aspect financier de la philanthropie prend une place plus importante au sein de ce rapport.

## Schéma 1. Le système philanthropique



Lévesque, B. (2014). « Éléments de synthèse et perspectives d'avenir pour la philanthropie : un système et une culture plurielle » Dans *Culture philanthropique : visages et transformations*. Actes du Sommet. Éléments de synthèse et perspectives d'avenir. Institut Mallet.

## Méthodologie

Comme soulevé dans la mise en contexte, une méthodologie mixte a été employée pour cette étude. Sur le plan qualitatif, une attention est accordée aux acteurs et à leurs relations, aux enjeux et aux défis, ainsi qu'aux solutions pour encourager le développement de la culture philanthropique dans la ville. Dans cette perspective, neuf représentantes et représentants d'organismes, de fondations et d'entreprises ont participé à des entrevues réalisées au printemps 2017.

Sur le plan quantitatif, les données présentées dans ce rapport ont été fournies par AJAH et proviennent des déclarations d'impôt que les organismes de bienfaisance ont l'obligation de soumettre à l'Agence du revenu du Canada (ARC) annuellement. L'ARC compile les données des déclarations et les rend accessibles au public.

L'ARC vérifie rarement les données contenues dans les déclarations et déploie peu d'effort pour encourager les organismes de bienfaisance à remplir les formulaires de façon rigoureuse et exhaustive. Par conséquent, il est courant que certains champs ne soient pas complétés ou contiennent des erreurs. Quoique rare, il est également possible que l'ARC commette des erreurs en compilant les données.

Pour diverses raisons, les données les plus récentes disponibles remontent à différentes années. Les rapports d'impôts sont parfois complétés en retard par les organismes et l'ARC prend également un certain temps pour compiler les données.

Les données présentées dans ce rapport ont été fournies par l'ARC en janvier 2017. Les données retenues pour l'analyse proviennent de 2013 pour les organismes de bienfaisance et de 2015 pour les fondations. Il s'agit des années pour lesquelles les données ont été jugées suffisamment complètes par l'équipe de recherche.

Enfin, au Québec, de nombreuses organisations parapubliques des secteurs de la santé, de l'éducation et de la culture possèdent le statut légal d'organismes de bienfaisance. Parmi les organismes de bienfaisance se retrouvent ainsi des hôpitaux, des Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS), des universités, des cégeps et des musées. Il est ainsi à noter que l'inclusion de ces établissements dans la catégorie des organismes de bienfaisance entraîne nécessairement à la hausse la moyenne des revenus et des actifs. Or, dans le domaine de la philanthropie, et de la levée de fonds en particulier, les organismes communautaires de petite taille se retrouvent en compétition avec ces grandes institutions, ce qui justifie la pertinence de les inclure dans les analyses des données qui seront présentées dans ce rapport.

## Définition de concepts

Les définitions des organismes de bienfaisance sont extraites de l'ARC (2016).

### Organisme de bienfaisance

Un organisme de bienfaisance enregistré est une œuvre de bienfaisance, une fondation publique ou une fondation privée qui est créée et qui réside au Canada. L'organisme doit consacrer ses ressources à des activités de bienfaisance et avoir des fins de bienfaisance qui visent l'une ou plusieurs des catégories suivantes : le soulagement de la pauvreté, l'avancement de l'éducation, l'avancement de la religion ou d'autres fins profitant à la collectivité.

Le tableau suivant présente de l'information extraite de l'ARC (2016), c'est-à-dire les définitions des trois types d'organismes de bienfaisance enregistrés, soit les œuvres de bienfaisance, fondation publique et fondation privée (voir Tableau 1).

**Tableau 1. Définitions des types d'organismes de bienfaisance**

Organismes de bienfaisance		
Œuvre de bienfaisance	Fondation publique	Fondation privée
<ul style="list-style-type: none"><li>• elle est établie en tant que société, fiducie ou par une constitution;</li><li>• elle a des fins relevant exclusivement de la bienfaisance;</li><li>• elle ne mène principalement que ses propres activités de bienfaisance;</li><li>• plus de 50 % de ses administrateurs, fiduciaires ou autres responsables ont des rapports sans lien de dépendance;</li><li>• elle reçoit généralement du financement d'une variété de donateurs sans lien de dépendance.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• elle est établie en tant que société ou fiducie;</li><li>• elle a des fins relevant exclusivement de la bienfaisance;</li><li>• elle donne généralement plus de 50 % de ses revenus annuels à d'autres donateurs reconnus, qui sont habituellement d'autres organismes de bienfaisance enregistrés, mais peut mener ses propres activités de bienfaisance;</li><li>• plus de 50 % de ses administrateurs, fiduciaires ou autres responsables ont des rapports sans</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• elle est établie en tant que société ou fiducie;</li><li>• elle a des fins relevant exclusivement de la bienfaisance;</li><li>• elle mène ses propres activités de bienfaisance et/ou finance d'autres donateurs reconnus, qui sont habituellement d'autres organismes de bienfaisance enregistrés;</li><li>• 50 % ou plus de ses administrateurs, fiduciaires ou autres responsables ont des rapports avec lien de dépendance; et/ou</li><li>• plus de 50 % de</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• lien de dépendance; elle reçoit généralement du financement d'une variété de donateurs sans lien de dépendance.</li> </ul>	son financement provient d'une personne ou d'un groupe de personnes qui contrôlent l'organisme de bienfaisance de quelque façon ou constituent plus de 50 % des administrateurs, fiduciaires ou autres responsables de l'organisme de bienfaisance.
--	---	---

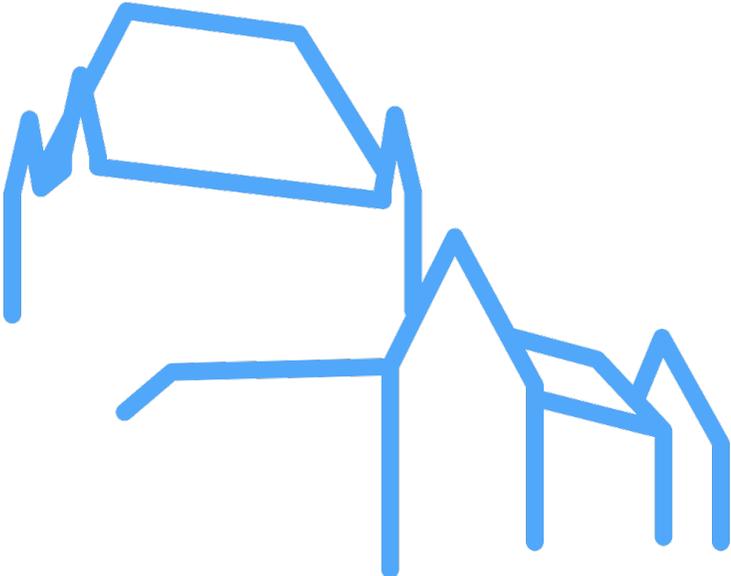
*Note. Ce tableau présente les définitions qui ont été extraites du site de l'ARC (2016).*

### **Organisme sans but lucratif**

Les organismes sans but lucratif sont des associations, des clubs ou des sociétés qui ne sont pas des organismes de bienfaisance et qui sont établis et exploités uniquement aux fins du bien-être collectif, des améliorations locales, des loisirs, du divertissement ou de toute autre activité non lucrative.

**VILLE DE  
QUÉBEC**

Volet 1

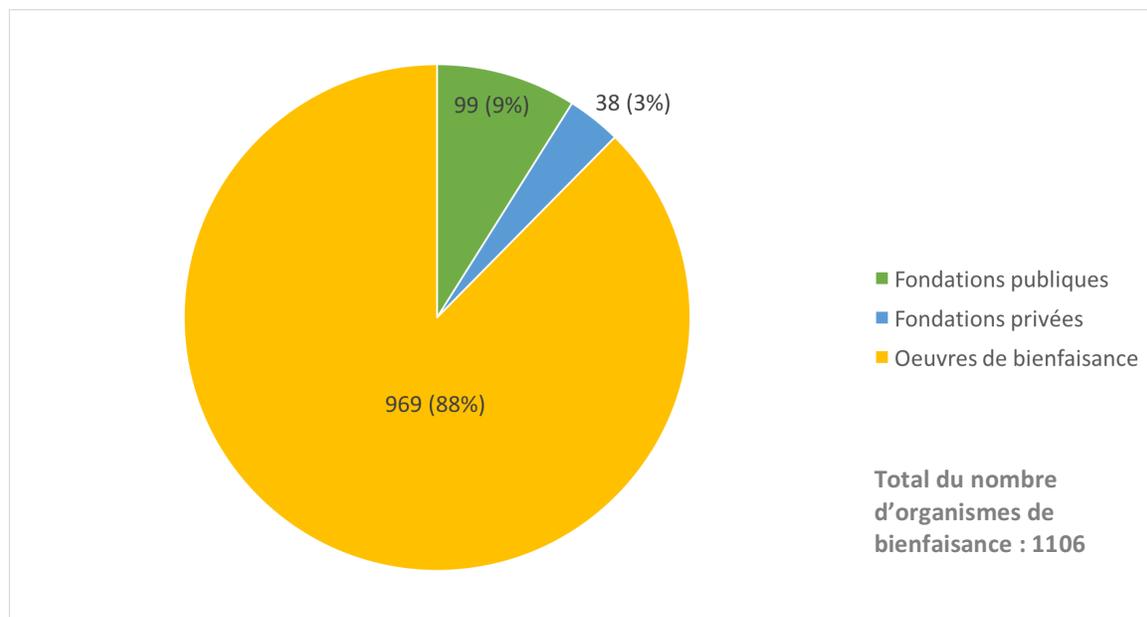


## La Ville de Québec : un milieu philanthropique en développement

### Les oeuvres de bienfaisance et les fondations : leur nombre et leur évolution

Dans la Ville de Québec, on compte un peu plus de 1 000 organismes de bienfaisance. De ces derniers, plus des trois quarts sont des œuvres de bienfaisance (88%; 969) et la minorité est composée de fondations publiques (9%; 99) et privées (3%; 38), pour un total de près de 140 fondations. Les données sont illustrées à la figure 1. On retrouve donc 6,7% des œuvres de bienfaisance de la province et 6,8% des fondations du Québec sur le territoire de la Ville de Québec. Dans la Ville de Montréal, les oeuvres de bienfaisance sont également supérieures au nombre de fondations. À la différence, la majorité des fondations de la province se trouve à Montréal, soit près de 1000 fondations.

**Figure 1. Nombre d'organismes de bienfaisance pour la Ville de Québec**



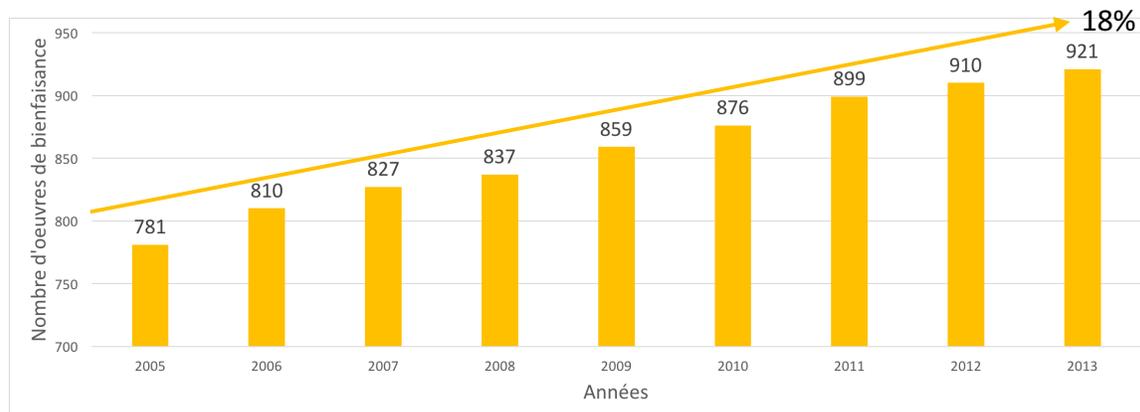
*Note. La figure ci-dessus présente les données les plus récentes disponibles auprès de l'ARC en janvier 2017.*

Entre 2005 et 2013, le nombre d'œuvres de bienfaisance a augmenté de façon identique à ce qui a été le cas pour la province, soit 18% (voir Figure 2). Comme présenté à la figure 3, similairement à la situation provinciale, l'augmentation est encore plus prononcée en ce qui a trait au nombre de fondations dans la Ville de Québec sur dix ans.

Ainsi, les fondations privées ont crû de 64%, soit au moins trois fois plus que les œuvres de bienfaisance, et les fondations publiques ont connu une hausse de 32%. En comparaison avec la province, il appert que dans la Ville, nous

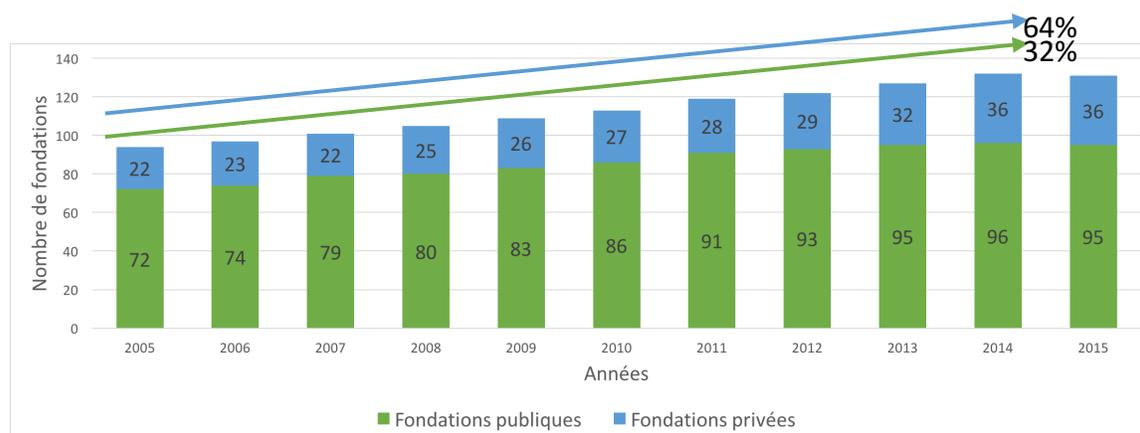
observons aussi une augmentation considérable des fondations privées de 2005 à 2015. À Montréal, le nombre de fondations a aussi augmenté en dix ans, et la hausse est également plus marquée en ce qui concerne les fondations privées.

**Figure 2. Évolution du nombre d'œuvres de bienfaisance**



Note. La figure ci-dessus présente les données les plus récentes disponibles auprès de l'ARC en janvier 2017.

**Figure 3. Évolution du nombre de fondations publiques et privées**



Note. La figure ci-dessus présente les données les plus récentes disponibles auprès de l'ARC en janvier 2017.

## Les actifs des fondations

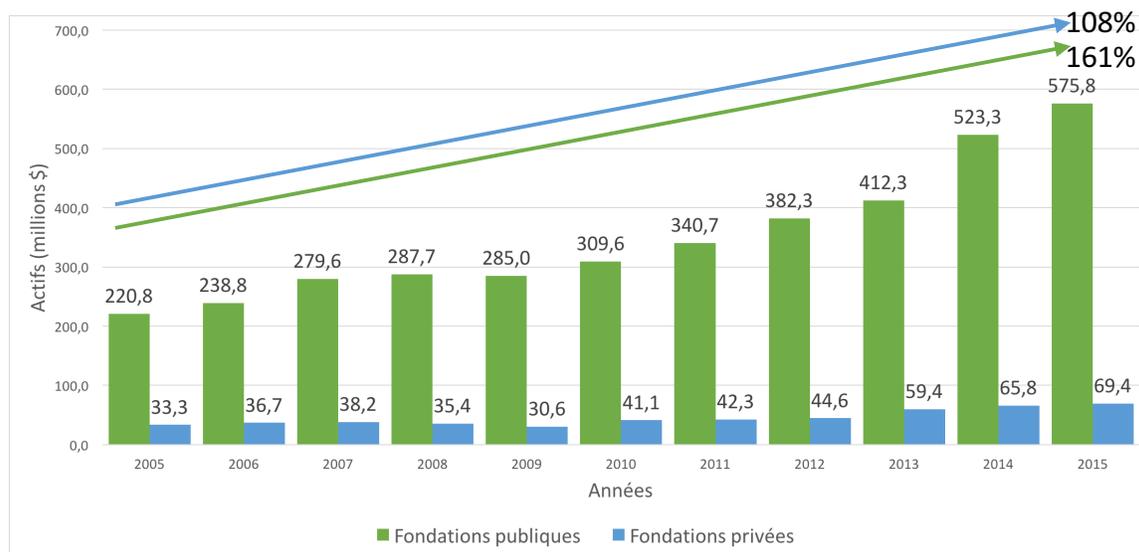
Les fondations privées et publiques étant de nature différente, leurs actifs doivent être comparés avec prudence. Tandis que les fondations privées tirent la majorité de leurs revenus de leurs fonds de dotation, les fondations publiques collectent des fonds de façon continue, et redistribuent généralement la majorité de ceux-ci tous les ans. Il n'est donc pas surprenant que les actifs des fondations privées soient considérablement plus élevés que ceux des fondations publiques.

Similairement à la situation de la province, le montant des actifs des fondations privées a diminué de 2007 à 2009, ce qui coïncide avec la période de crise financière. Toutefois, sur dix années, les actifs des fondations privées ont connu une hausse de plus de 100%, passant de 33,3 M\$ en 2005 à 69,4 M\$ en 2015. Ainsi, tout comme c'est le cas pour la province, le montant des actifs a plus que doublé pour ces fondations.

Malgré cette forte progression à Québec, les fondations privées de la province sont en très grande majorité concentrées à Montréal. En effet, les fondations privées de Montréal possèdent des actifs de 8,7 G\$ sur un total provincial de 9,8 G\$.

Contrairement à la situation provinciale, le taux d'augmentation des actifs des fondations publiques est plus élevé que celui des fondations privées à Québec; ce taux de 161% est notable. En comparaison, à Montréal, le taux d'augmentation des actifs pour les fondations privées est également considérable (127% en dix ans), tandis que celui des actifs des fondations publiques est de 48%, soit un taux beaucoup moins prononcé que pour la Ville de Québec. De même, dans la Ville de Québec, les actifs des fondations publiques sont plus élevés que ceux des fondations privées (l'inverse est observé dans la province). En 2015, le montant total des actifs des deux types de fondations s'élève à plus de 600 M\$ (voir Figure 4); la forte majorité des actifs (plus de 500 M\$) est associée aux fondations publiques.

**Figure 4. Montant total d'actifs des fondations publiques et privées (en millions \$)**



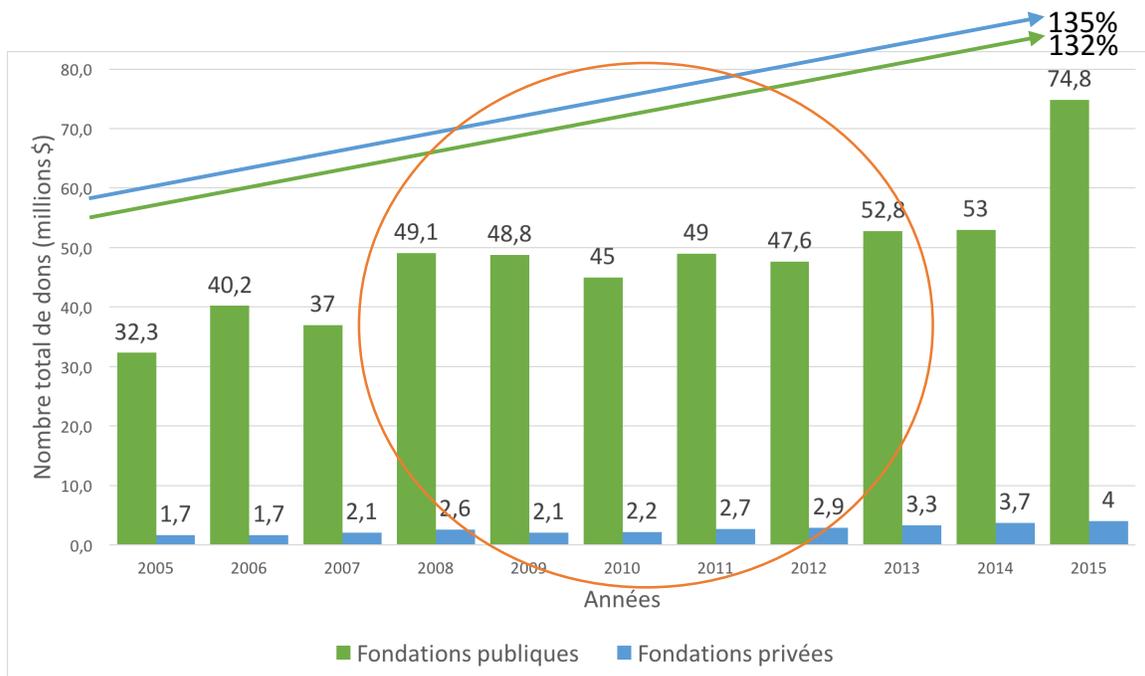
*Note. La figure ci-dessus présente les données les plus récentes disponibles auprès de l'ARC en janvier 2017.*

## Les dons des fondations

La croissance des actifs des fondations privées et publiques se traduit ici par une plus forte augmentation des dons annuels que celle observée pour la province. Comme il est présenté à la figure 5, sur dix ans, les dons des fondations publiques et privées ont augmenté de plus de 130%. Ainsi, cette augmentation du montant des dons des fondations sur le territoire de la Ville de Québec en une décennie est davantage prononcée que celle de la province dont le taux est inférieur à 100%. Pendant cette période, les dons des fondations publiques et privées ont plus que doublé, allant de 32,3 à 74,8 M\$, et de 1,7 à 4 M\$, respectivement. Au total, la contribution philanthropique des fondations est passée de moins de 35 M\$ en 2005 à près de 80 M\$ en 2015.

À Québec, la crise financière de 2008 a eu un effet marquant sur le montant des dons effectués par les fondations. En effet, pour les fondations publiques, le montant des dons de 2008 (49,1 M\$) n'a été rétabli – et dépassé – que cinq ans plus tard, soit en 2013 (52,8 M\$). Du côté des fondations privées, le niveau de 2008 (2,6 M\$) a été rétabli dès 2011 (2,7 M\$), après seulement trois années.

**Figure 5. Montant des dons des fondations publiques et privées (en millions \$)**



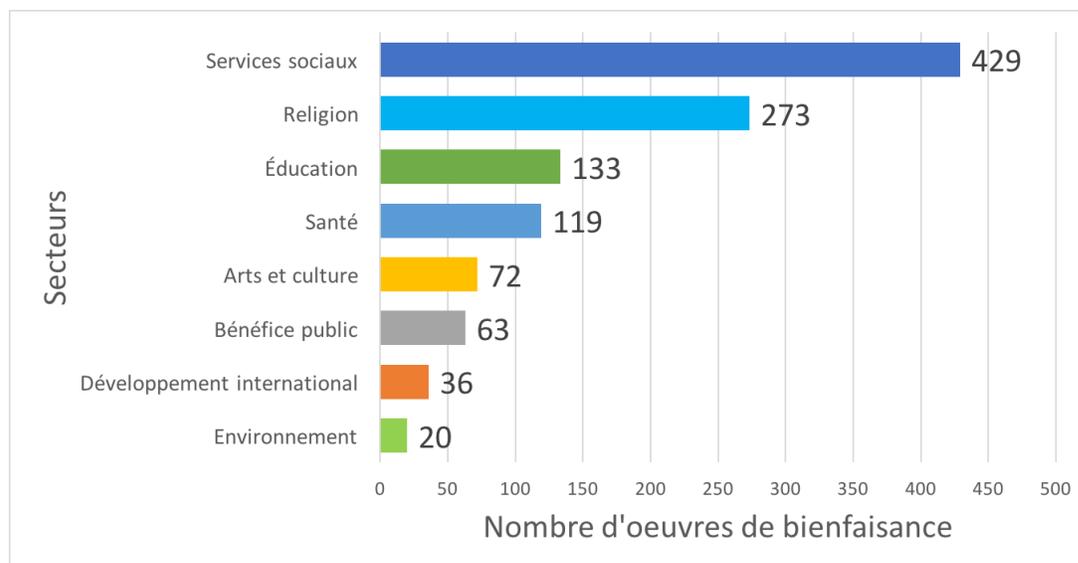
*Note. La figure ci-dessus présente les données les plus récentes disponibles auprès de l'ARC en janvier 2017.*

## Les secteurs d'activités : nombre d'œuvres de bienfaisance et de fondations par secteur

Les organismes de bienfaisance peuvent déclarer jusqu'à trois secteurs d'activités dans leur rapport destiné à l'ARC. Ainsi, les actifs d'une fondation qui déclare trois secteurs d'activités feront partie du total de chacune des catégories. Les chiffres présentés ci-dessous ne sont pas exacts, mais ils sont tout de même représentatifs des grandes tendances des secteurs.

De la même manière que nous l'observons pour la province, comme indiqué à la figure 6, les œuvres de bienfaisance se retrouvent surtout dans les secteurs des services sociaux et de la religion; ensemble, ces secteurs en regroupent près des deux tiers (61%; 702). L'éducation et la santé arrivent aussi respectivement au troisième et quatrième rang, suivis du secteur des arts et de la culture qui, contrairement à la province, regroupe plus d'œuvres de bienfaisance que celui du bénéfice public<sup>2</sup>. La figure 6 illustre les résultats.

**Figure 6. Nombre d'œuvres de bienfaisance par secteur en 2013**



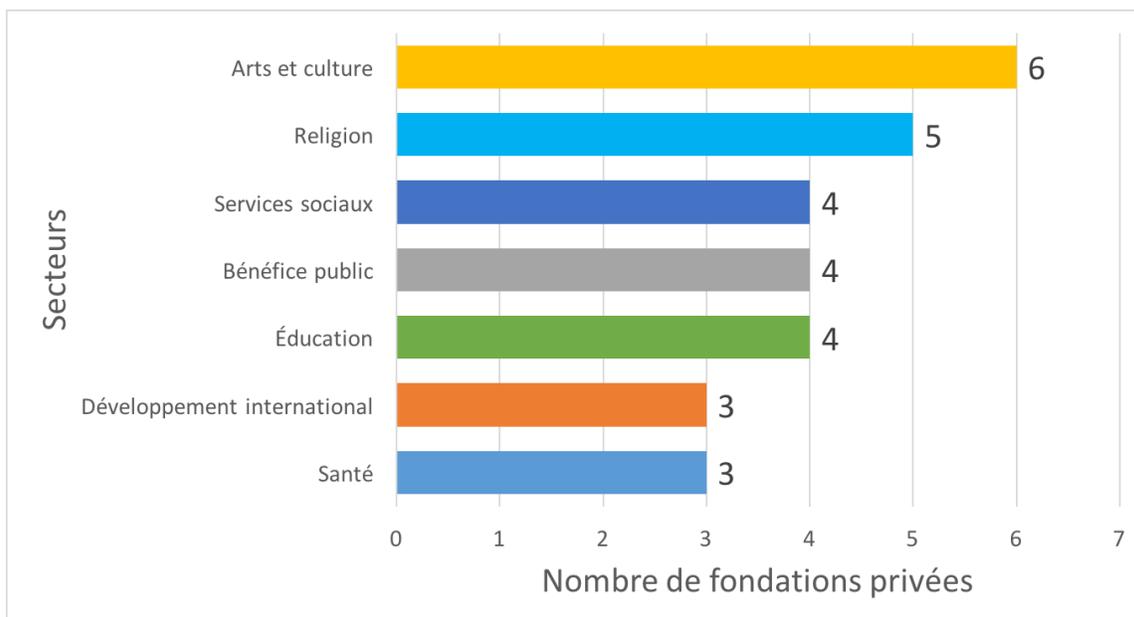
Malgré un plus faible nombre d'œuvres de bienfaisance dans le secteur des arts et de la culture à Québec (5<sup>e</sup> rang), ce nombre est le plus élevé du côté des fondations privées (1<sup>er</sup> rang), ce qui n'est pas le cas pour la province où ce

<sup>2</sup> Les secteurs suivants sont regroupés sous l'appellation « bénéfice public » (Blumberg, 2011) : 1) sociétés agricoles et horticoles 2) bien-être des animaux domestiques 3) parcs, jardins botaniques, zoos, aquariums et autres 4) installations récréatives communautaires, pistes de randonnée et autres 5) salles communautaires 6) bibliothèques 7) cimetières 8) camps d'été 9) garderies de jour et après les heures de classe 10) prévention du crime, sécurité publique, maintien de la loi et de l'ordre 11) services d'ambulance, de lutte contre l'incendie, de sauvetage et autres services d'urgence 12) droits de la personne 13) services de médiation, 14) protection du consommateur 15) aide et services destinés au secteur de la bienfaisance.

secteur arrive aussi au cinquième rang. Le secteur religieux arrive au deuxième rang quant aux nombres de fondations privées qui s'y rattachent à Québec, tandis qu'il surpasse le secteur des arts de la culture dans la province. Autrement dit, contrairement à la situation provinciale, le trio de tête quant à la répartition du nombre de fondations privées à Québec n'est pas formé des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Par ailleurs, le développement international et l'environnement sont des secteurs classés bons derniers au niveau de leur nombre, autant du côté des œuvres de bienfaisance que des fondations, une tendance qui s'observe aussi sur le territoire de la province.

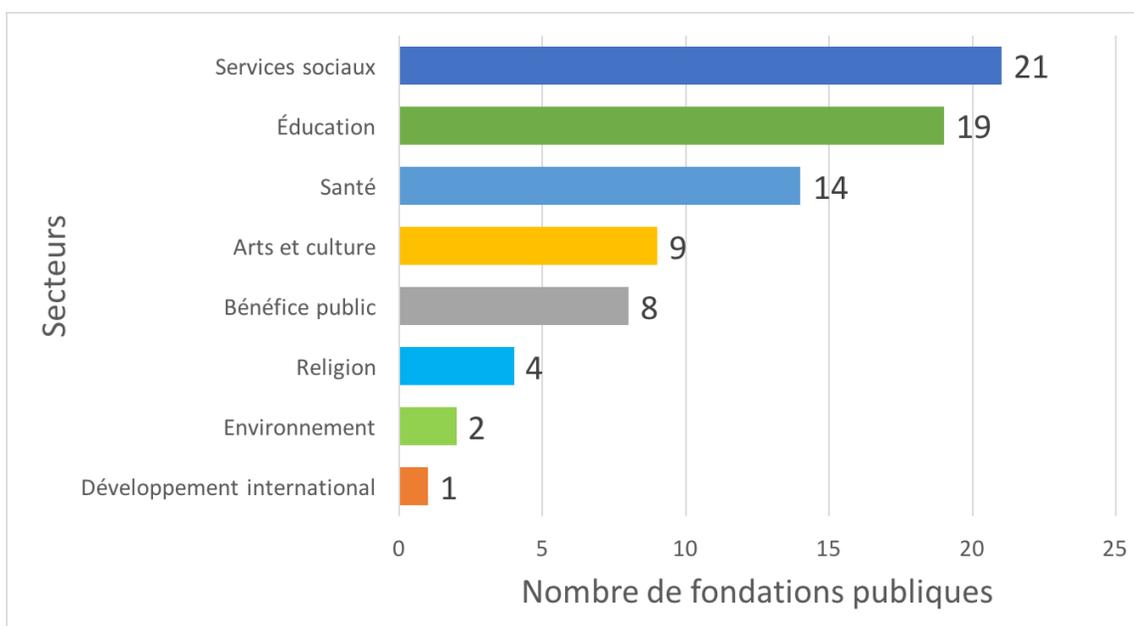
Puis, contrairement à la province où le secteur de la santé arrive au troisième rang du nombre de fondations privées qu'il regroupe, dans la Ville de Québec, il est celui qui, parmi tous les secteurs, comporte le moins de fondations privées. Les résultats concernant le nombre de fondations privées sont présentés à la Figure 7.

**Figure 7. Nombre de fondations privées par secteur en 2015**



À Québec, du côté des fondations publiques, plus des deux tiers sont répartis dans les secteurs des services sociaux, de l'éducation et de la santé (voir Figure 8), ce qui est aussi le cas dans la province. Toutefois, le secteur des arts et de la culture arrive en quatrième place (9) et surpasse le secteur religieux (4), ce qui n'est pas le cas pour le Québec.

**Figure 8. Nombre de fondations publiques par secteur en 2015**

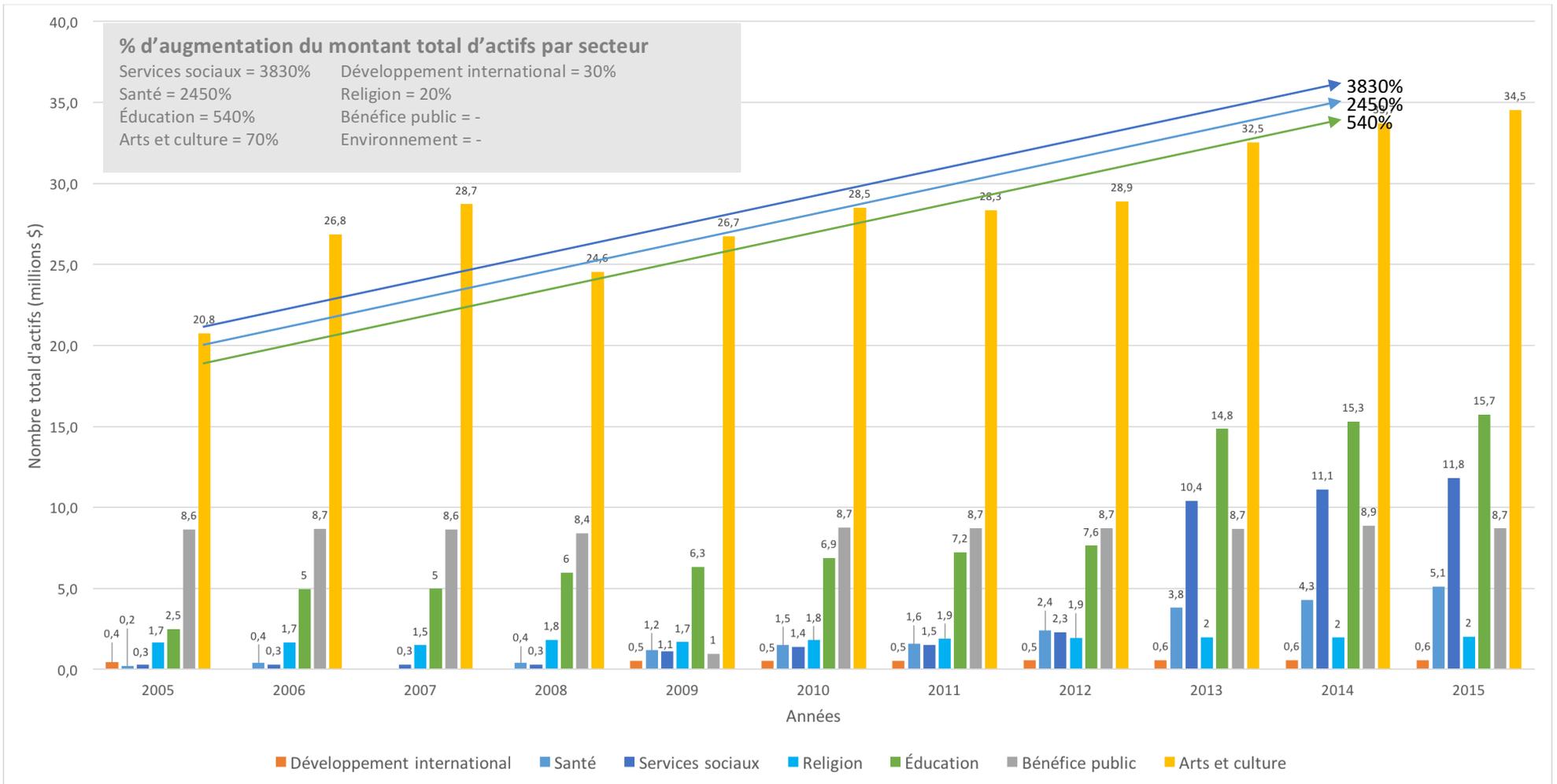


## Les actifs des fondations privées

- À Québec, le nombre de fondations privées dans le secteur des arts et de la culture ainsi que le montant des actifs dans ce secteur au cours des dix années examinées, arrive au premier rang, avec près de 35 M\$ d'actifs en 2015. À la différence, ce secteur se classe au cinquième rang des actifs pour la province.
- En 2015, les secteurs de l'éducation et des services sociaux demeurent dans le trio de tête, comme c'est le cas pour la province. Or, le taux d'augmentation des actifs dans le secteur de l'éducation dans la Ville de Québec a été de 540%, en comparaison avec celui de la province (190%). Toutefois, le secteur de la santé arrive en cinquième position avec des actifs d'environ 5 M\$ en 2015, alors qu'il est classé au deuxième rang dans la province.
- Par ailleurs, les secteurs de la santé et des services sociaux ont connu une croissance *fulgurante* sur dix ans à Québec, leurs actifs ayant été multipliés par 26 (0,2 M\$ à 5,1 M\$) et par 39 (de 0,3 M\$ à 11,8 M\$), respectivement. Dans le domaine de la santé, le nombre de fondations privées est pourtant le plus faible (3), et à peine plus élevé en services sociaux (4). Le montant des actifs dans le secteur des services sociaux est celui qui a le moins fortement progressé dans la province (39%), mais le plus fortement augmenté sur le territoire de la Ville (3830%). Le montant des actifs dans le secteur du bénéfice public a le plus fortement crû dans la province (263%), tandis qu'il n'a connu aucune augmentation à Québec même.
- On compte 5 fondations privées dans le secteur religieux à Québec, ce qui correspond au 2<sup>e</sup> rang en comparaison à tous les secteurs, mais ce secteur se positionne seulement en sixième place en termes d'actifs, avec 2 M\$ en 2015 ; un constat similaire au cas de la province où il détient le plus faible nombre d'actifs, malgré un nombre considérable de fondations privées qui y sont associées. En contrepartie, les secteurs de l'éducation et des services sociaux à Québec comptent moins de fondations privées que le secteur religieux, mais un plus grand nombre d'actifs (15,7 et 11,8 M\$, respectivement) en 2015.
- Le taux d'augmentation pour le secteur du développement international dont les actifs avaient augmenté de plus 100% dans la province est seulement de 30% sur le territoire de la Ville de Québec.
- À Québec, le développement international est le secteur qui possède le moins d'actifs en 2015, avec l'un des plus faibles taux d'augmentation (30%) sur dix ans, en comparaison à la situation provinciale où ce taux a plus que quadruplé (131%).

Les résultats concernant les montants des actifs des fondations privées sont présentés à la figure 9.

**Figure 9. Évolution des actifs des fondations privées (en millions \$)**



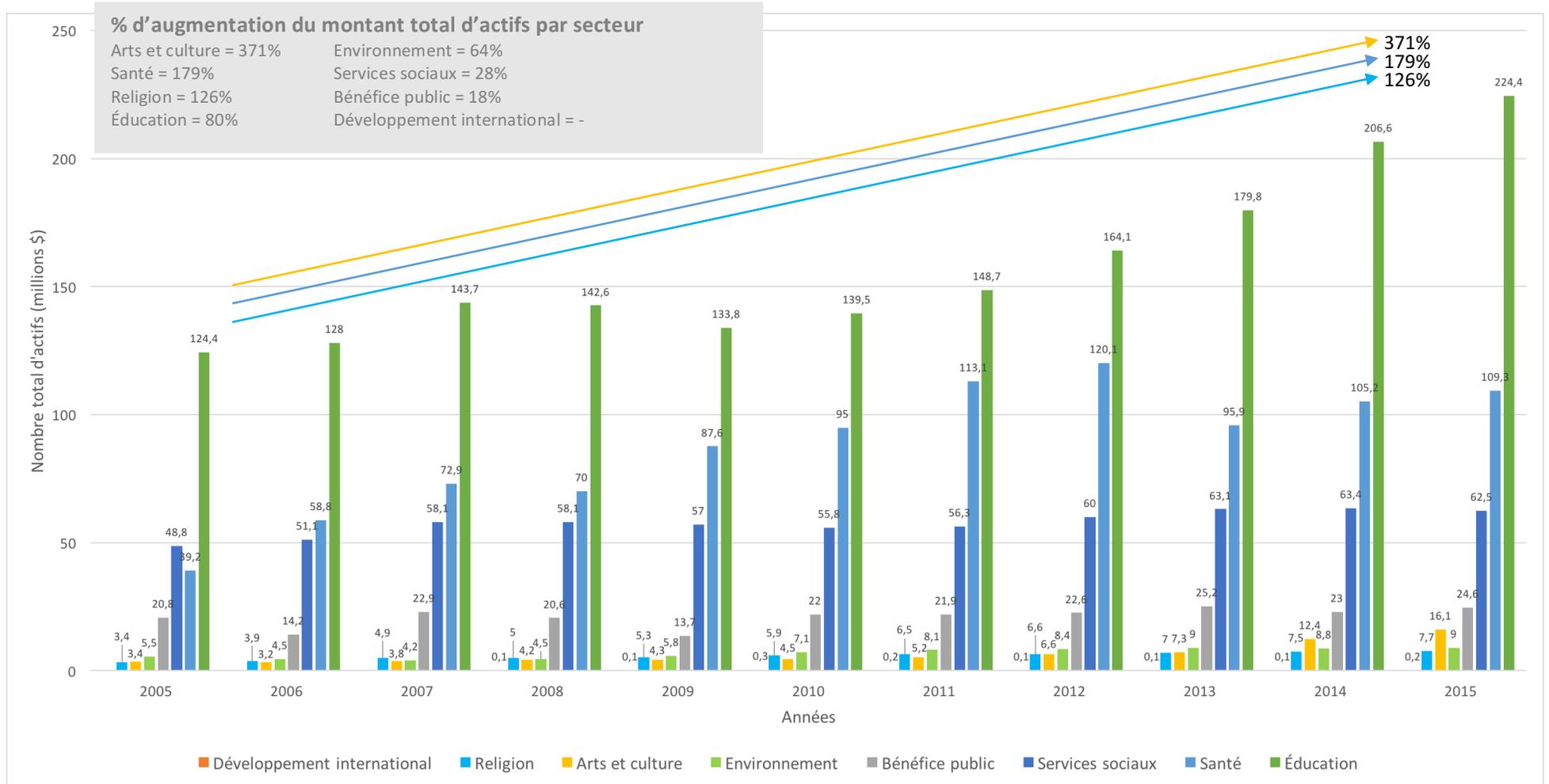
*Note. Les chiffres pour le montant total d'actifs ont été arrondis en millions. Les % d'augmentation ont été calculés à partir de l'écart entre l'année 2015 et l'année 2005 (chiffres non-arrondis). Les flèches illustrent les secteurs qui ont un % d'augmentation supérieur à 100%.*

## Les actifs des fondations publiques

- Similairement à la situation de la province, les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux sont en trio de tête en ce qui concerne leur nombre et leurs actifs. Le secteur de l'éducation arrive au premier rang sur le territoire de la Ville avec plus de 200 M\$ d'actifs en 2015. Les actifs du secteur de la santé ont fortement augmenté à Québec, soit de 179%, comparativement à une hausse de 77% pour la province.
- Le secteur des services sociaux se positionne au premier rang en termes de fondations publiques qui y sont associées (il en regroupe plus du quart, soit 21), mais au troisième rang en termes d'actifs (62,5 M\$) en 2015, à l'image de la province. Similairement, il est le secteur ayant l'un des plus bas taux d'augmentation (28%) sur dix ans à Québec.
- Le secteur religieux est celui où il y a moins d'actifs que dans tous les autres secteurs à l'exception du développement international, mais où l'augmentation a été remarquable de 2005 à 2015, avec un taux de croissance de 126% ; ce taux est largement supérieur à celui de la province (70%).
- Les secteurs de la religion, de l'environnement et du développement international sont ceux qui regroupent le moins grand nombre de fondations publiques, et qui possèdent le moins grand nombre d'actifs. Si le montant des actifs des fondations publiques dans le secteur religieux arrive au 7<sup>e</sup> rang parmi tous les secteurs sur le territoire de la Ville avec moins de 10 M\$ en 2015, il est au 4<sup>e</sup> rang dans la province avec plus de 500 M\$.
- Dans le secteur de l'environnement à Québec, on compte seulement 2 fondations publiques qui détiennent 9 M\$ d'actifs en 2015, soit environ la moitié de ce que possèdent 7 fondations publiques pour la province, soit 18,2 M\$.
- En 2015, on dénombre 9 fondations publiques dans le secteur des arts et de la culture, avec un actif de 16,1 M\$ (5<sup>e</sup> rang). C'est dans ce secteur que nous observons le plus haut taux d'augmentation sur dix ans, soit 371%. Dans la province, il s'agit aussi du secteur qui a crû le plus (89%), bien que moins fortement.
- À Québec, en 2015, le secteur du bénéfice public détient plus d'actifs que celui des arts et de la culture (24,6 M\$ et 16,1 M\$, respectivement). À l'inverse, dans la province, le secteur des arts et de la culture possède plus d'actifs que celui du bénéfice public (405,4 M\$ et 131,8 M\$, respectivement). Pourtant, autant dans le cas de la Ville que de la province, le secteur des arts et de la culture rassemble un plus grand nombre de fondations publiques.

Les résultats relatifs aux montants des actifs des fondations publiques sont présentés à la figure 10.

**Figure 10. Évolution des actifs des fondations publiques**

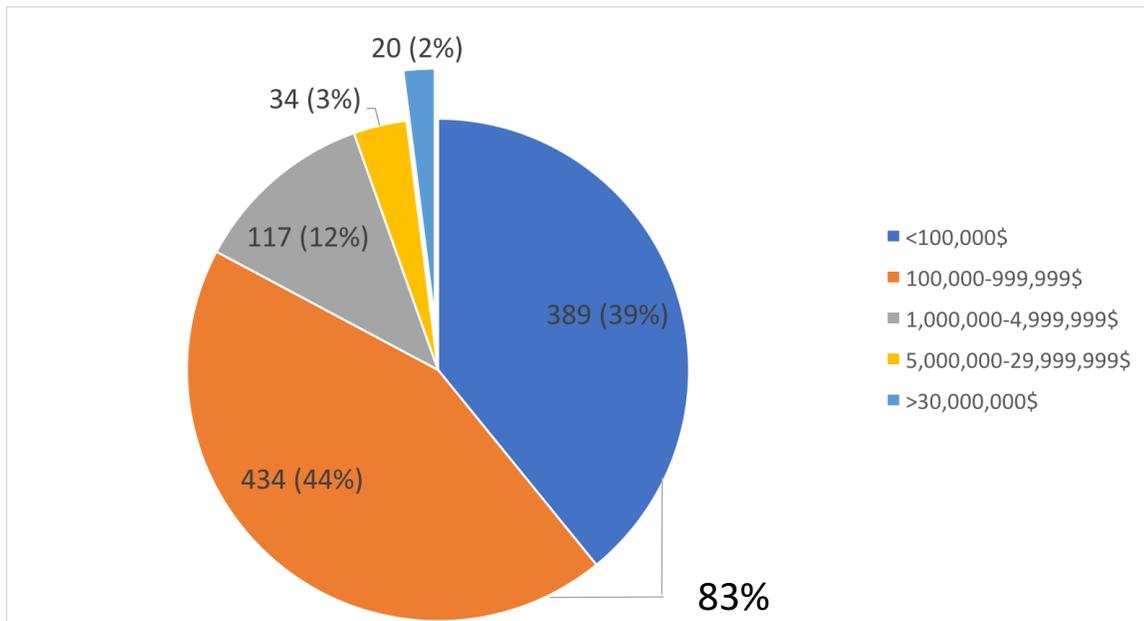


Note. Les chiffres pour le montant total d'actifs ont été arrondis en millions. Les % d'augmentation ont été calculés à partir de l'écart entre l'année 2015 et l'année 2005 (chiffres non-arrondis). Les flèches illustrent les secteurs qui ont un % d'augmentation supérieur à 100%.

## Les catégories de revenus des œuvres de bienfaisance et des fondations

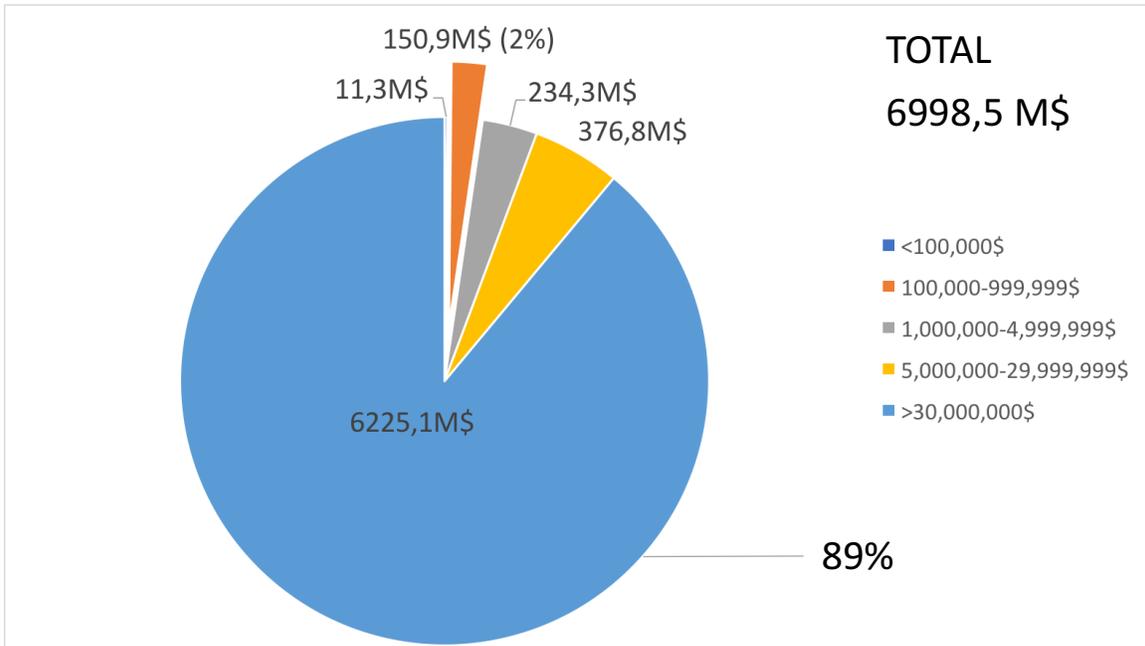
Du point de vue des revenus, la situation à Québec est comparable à celle de la province. Comme présenté à la figure 11, la grande majorité des œuvres de bienfaisance et des fondations publiques et privées (83%; 823) a des revenus annuels inférieurs à 1 M\$ et une très faible minorité (2%; 20) détient des revenus annuels supérieurs à 30 M\$.

**Figure 11. Nombre d'œuvres de bienfaisance et de fondations par catégorie de revenus**



Similairement à la situation de la province, comme présenté à la figure 12, la grande majorité des œuvres de bienfaisance et des fondations qui possède des revenus annuels inférieurs à 1 M\$ se divise la très faible minorité des revenus totaux (2%; 150,9 M\$). Inversement, la très faible minorité ayant des revenus annuels supérieurs à 30 M\$ se répartit la grande majorité des revenus totaux (89%; 6225,1 M\$). Rappelons qu'à Québec, comme sur l'ensemble du territoire du Québec, le secteur de la philanthropie est dominé par les institutions parapubliques ainsi que quelques fondations publiques et privées d'envergure (Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, Fondation de l'Université Laval, Fondation du CHU de Québec, etc.). Le total des revenus pour les œuvres de bienfaisance et les fondations s'élève à près de 7 G\$.

**Figure 12. Total des revenus pour les œuvres de bienfaisance et les fondations par catégorie de revenus**

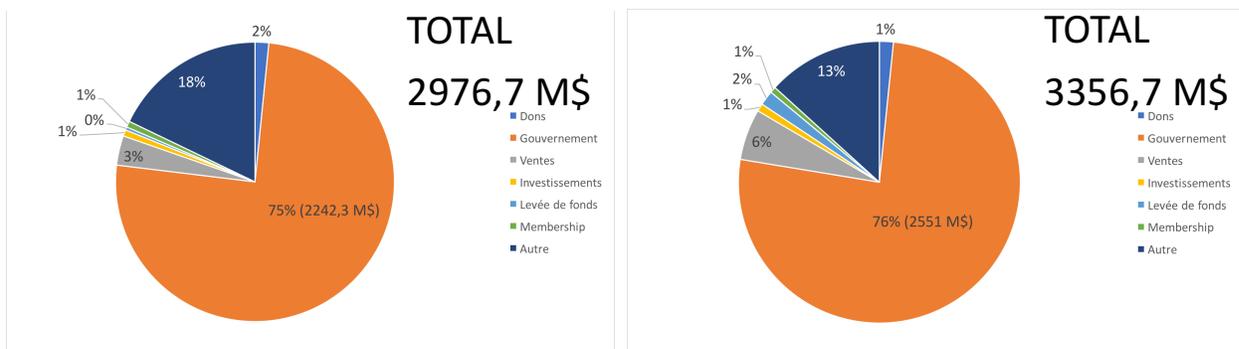


## Les sources de revenus des œuvres de bienfaisance et des fondations

En ce qui a trait aux œuvres de bienfaisance, la division des sources de revenus est restée relativement stable de 2005 à 2013, sauf en ce qui concerne les revenus provenant des ventes et des levées de fonds qui ont augmenté. En effet, les revenus associés aux levées de fonds sont passés d'environ 10 M\$ en 2005 à près de 60 M\$ en 2013. Les revenus liés aux ventes sont passés d'environ 100 M\$ en 2005, à près de 200 M\$ en 2013. Cette même année, similairement à ce qui est le cas dans la province, plus des trois quarts des revenus (76%; 2551 M\$) des œuvres de bienfaisance sont associés au financement gouvernemental. Ce type de financement comprend tant les subventions que les contrats de service. En 2013, le total des revenus pour les œuvres de bienfaisance correspond à plus de 3 G\$ (voir figure 13).

Comme vu plus tôt, les dons des fondations privées et publiques correspondent à 56,1 M\$ en 2013 (voir figure 5), représentant ainsi environ 1,7% du total des revenus des œuvres de bienfaisance. Enfin, cette même année, la totalité des dons<sup>3</sup> et des levées de fonds s'élève à 3% du total des revenus, soit environ 110 M\$.

**Figure 13. Sources de revenus des œuvres de bienfaisance en 2005 (gauche) et 2013 (droite)**

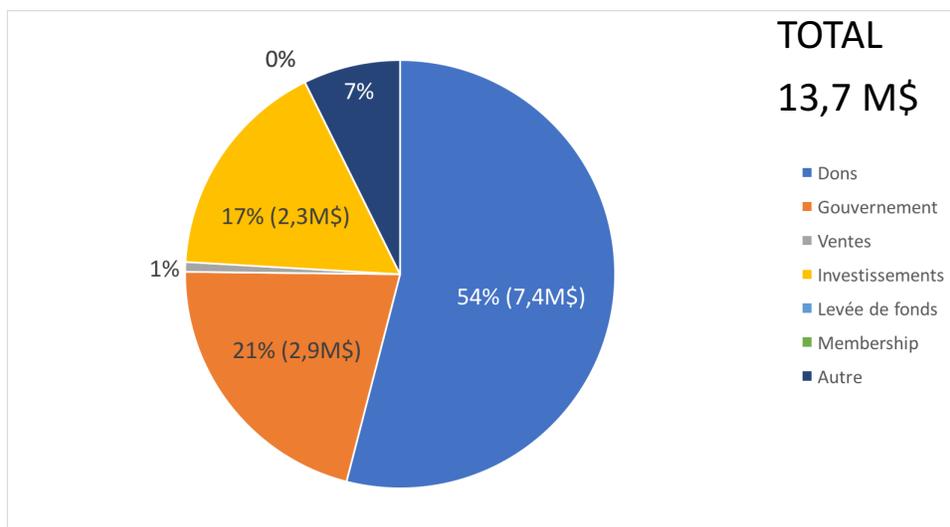
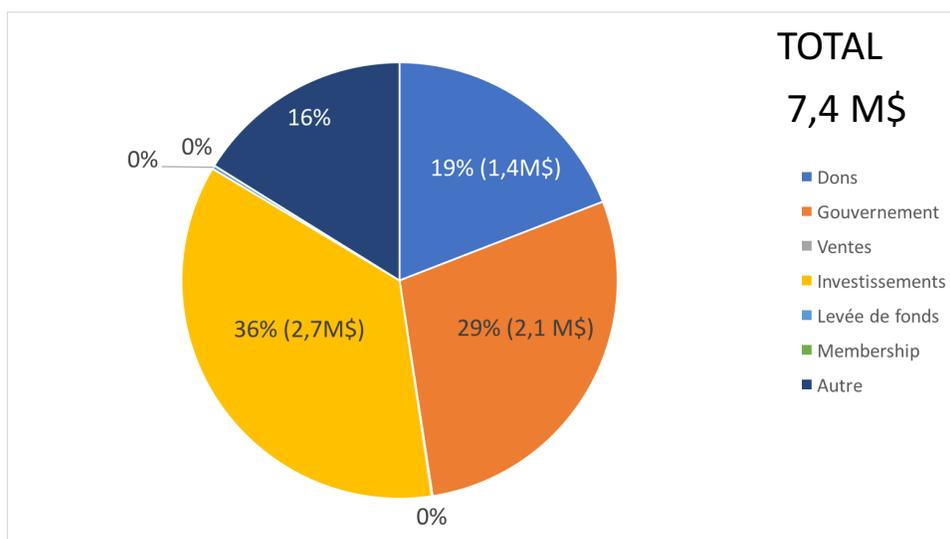


*Note. La catégorie « autre » comprend les sources de revenus suivantes : revenus provenant de la vente d'actifs, revenus de location, revenus pour lesquels aucun reçu n'a été délivré, autres revenus.*

<sup>3</sup> Les dons destinés aux œuvres de bienfaisance peuvent provenir d'individus, d'entreprises ou encore de fondations. Or, même si nous ne possédons pas ce type de données, il appert qu'un faible pourcentage des dons des fondations sont dirigés à d'autres fondations ou à des organisations situées à l'extérieur de la Ville de Québec (autres villes de la province, Canada, étranger).

Pour les fondations privées, entre 2005 et 2015, la proportion des revenus provenant des dons et des investissements a considérablement augmenté, passant de 55% à 71%. Pendant ce temps, la part des revenus provenant du gouvernement a décliné de 29% à 21%. Cette source de revenus demeure toutefois beaucoup plus élevée dans la Ville de Québec que dans la province (21% vs 1%, respectivement). Il semble aussi qu'en 2015, la proportion de revenus de la catégorie « autre » soit beaucoup moins forte (Ville : 7% vs province : 37%). En 2015 à Québec, les revenus provenant des « dons » ont plus que quintuplé par rapport à 2005, passant d'environ 1 M\$ à plus de 7 M\$. En 2015, les revenus provenant des dons et des levées de fonds correspondent à environ 7,4 M\$, soit au total des revenus en 2005, toutes sources de revenus confondues. Les résultats sont illustrés à la figure 14.

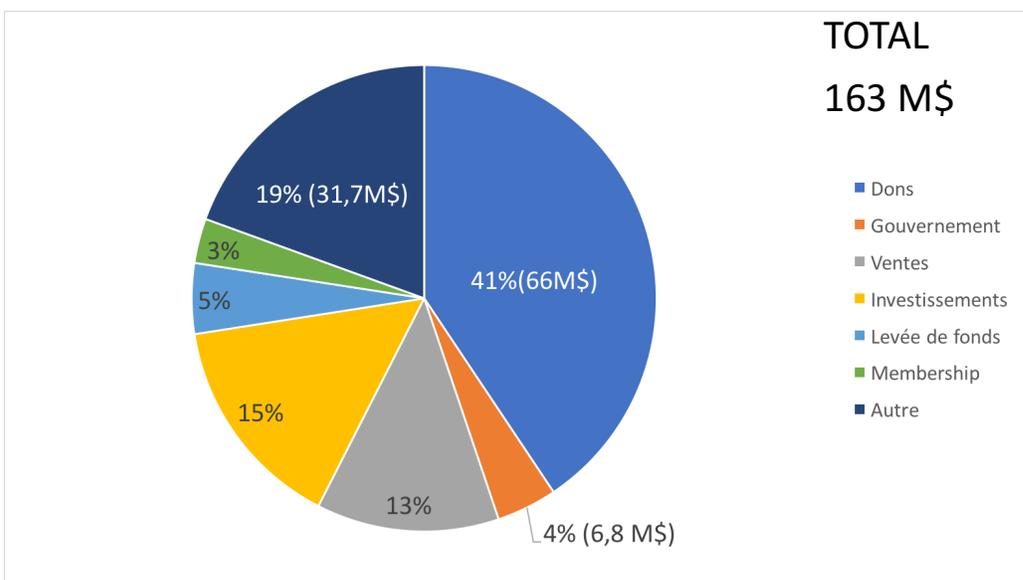
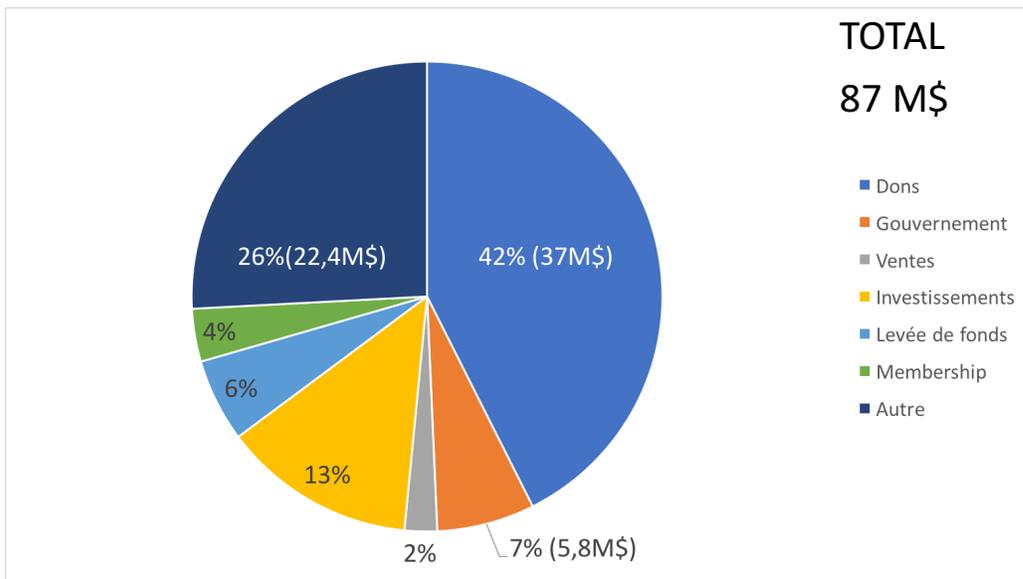
**Figure 14. Sources de revenus des fondations privées en 2005 (ci-dessus) et 2015 (ci-dessous)**



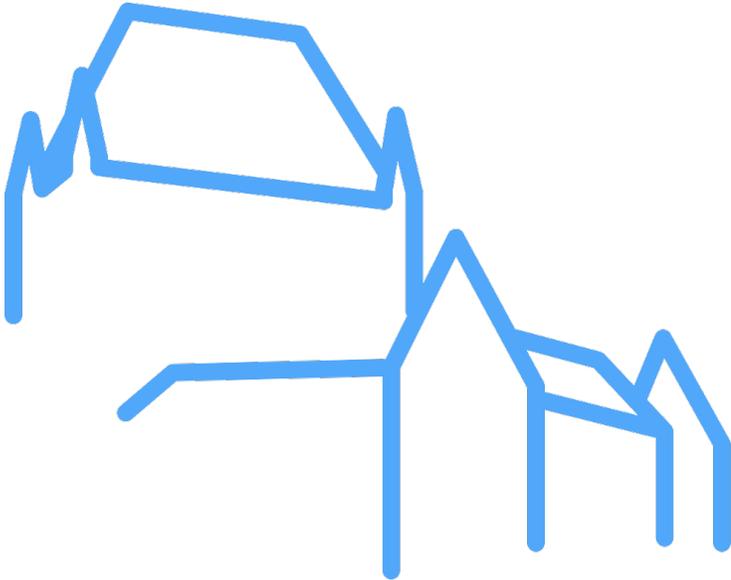
Dans le cas des fondations publiques, environ la moitié des revenus proviennent des dons et des levées de fonds (2005 : 48% ; 2015 : 46%). L'autre moitié des revenus proviennent de sources variées, comme les investissements, les ventes de biens et services, le gouvernement (par exemple, le programme Mécénat Placements Culture, le programme Placements Sports, les contrats de service, etc.) le membership ainsi que d'autres types de revenus (vente d'actifs, revenus de location, revenus pour lesquels aucun reçu n'a été délivré, etc.).

En comparaison à la situation provinciale en 2015, bien que la proportion des revenus rattachés aux dons soit identique, celle découlant du gouvernement est beaucoup moins élevée (Ville : 4% ; province : 21%). Par ailleurs, sur le territoire de la Ville en 2015, la proportion des revenus liés aux ventes est plus que le double par rapport à la province (13% vs 6%, respectivement), et celle des revenus associés aux investissements est près du double (15% vs 8%, respectivement). En 2015, les dons et les levées totalisent ensemble environ 74 M\$, sur un total de plus de 160 M\$ de revenus. Les résultats sont illustrés à la figure 15.

**Figure 15. Sources de revenus des fondations publiques en 2005 (ci-dessus) et 2015 (ci-dessous)**



**VILLE DE  
QUÉBEC**  
Volet 2



## **Une économie dynamique et un milieu des affaires mobilisé**

Depuis la fin de la crise financière de 2008, l'économie de la région de Québec se porte très bien, et son taux de chômage, soit 3,8% en août 2017 (Statistique Canada, 2017), fait l'envie de plus d'une ville canadienne. Son économie dynamique jumelée avec son milieu des affaires engagé figurent parmi les principaux facteurs explicatifs du dynamisme de la philanthropie à Québec.

### **L'augmentation et la concentration de la richesse**

Le dynamisme économique de la région de Québec est un facteur jugé favorable au développement de la philanthropie par l'ensemble des répondants qui ont discuté de cette thématique.

*Les gens sont plus riches. Il se développe plus de richesse qu'il ne s'en est jamais développée, notamment à Québec. Les années de croissance qu'on a depuis 2008 [...] ça permet de dégager des profits, ça permet de dégager une capitalisation qui permet de redonner.*

L'augmentation de la richesse à Québec s'accompagne également, comme partout en Occident, d'une concentration de celle-ci. Certains répondants sont d'avis que l'augmentation des inégalités de revenus est un phénomène inéluctable qui est appelé à s'accroître au cours des prochaines années. Un plus grand nombre de gens riches, davantage sensibilisés à l'importance de la redistribution d'une partie de leurs avoirs, aura, selon ce répondant, un effet bénéfique sur la philanthropie :

*[La philanthropie] ne peut faire autrement que s'accroître et avoir un rôle plus grand à cause de la concentration de la richesse. On s'en va dans une société où la concentration de la richesse va être dans les mains de moins en moins de gens, mais [...] je pense que de plus en plus, toutefois, ces gens-là, qui vont avoir le plus de richesses, vont être de plus en plus sensibilisés à un partage de cette richesse-là. [...] Plus ils vont être sensibilisés, plus on va travailler sur la conscientisation des besoins liés à ça, plus il va y avoir naturellement un partage de la richesse collective via, entre autres, la philanthropie.*

### **Une population vieillissante, prospère et généreuse**

À Québec, comme ailleurs dans la province, on assiste depuis quelques années à l'émergence de grandes fortunes issues du monde des affaires. Il semble que de nombreux entrepreneurs et gens d'affaires qui se sont enrichis sont conscientisés face à l'idée de redonner à la société, et en mesure d'agir ainsi :

*Moi je pense qu'on ne voyait pas à Québec des gens léguer des fortunes de millions à leur décès ou autre, et on va le voir de plus en plus. [...] Il y a eu*

*un accès à la richesse plus tardif au Québec, et là il y a de plus en plus de gens capables de le faire, mais sensibilisés à le faire.*

Québec est également marqué par une population vieillissante et prospère, et l'on parle de plus en plus de legs testamentaires, et de dons planifiés :

*Je suis optimiste, surtout qu'on a une population vieillissante et on donne beaucoup plus quand on est plus vieux que quand on est jeune [...] Il y a un transfert de patrimoine, mais il y a beaucoup moins d'enfants qu'il y en avait avant [...] Il y a de plus en plus un engouement pour les dons majeurs et planifiés. [...] Je pense que les legs testamentaires vont augmenter de façon significative.*

Dans le même ordre d'idée, un répondant affirme que les nombreux baby-boomers de la région de Québec, même s'ils ne sont pas tous exceptionnellement riches, sont relativement aisés et possèdent des capacités financières pour redonner :

*Il y a un momentum particulier, au moment où l'on se parle, parce qu'il y a des baby-boomers qui vieillissent [...] mais, eux, bien sûr, ont une certaine fortune, mais lorsqu'ils ne sont pas fortunés : ils ont eu le même emploi pendant 35 ans, 25 ans, la maison est payée, les enfants sont corrects, et ces gens-là ont le choix de soit faire un don au gouvernement à leur décès ou de poser un geste significatif pour eux.*

### **Un secteur privé engagé**

Les entreprises sont perçues par les fondations et les organismes comme des partenaires incontournables sur le plan philanthropique. Si certains considèrent essentiellement les entreprises comme des bailleurs de fonds, d'autres leurs reconnaissent une contribution variée : l'implication de dirigeants dans des présidences d'honneur lors d'événements tenus par des organismes ou des fondations; le fait pour des organismes de pouvoir bénéficier de la notoriété de certaines entreprises, tout comme de leur expertise ou encore de services variés.

Quelques répondants considèrent principalement les entreprises comme des partenaires financiers (dons et commandites). L'un d'eux affirme que les entreprises sont des donateurs clés; il souligne la présence accrue du secteur financier (banques, compagnies d'assurances) pour le volet des levées de fonds dans le secteur communautaire notamment. Confrontés à la diminution du financement public, de nombreux organismes se tournent vers le secteur privé pour combler le manque à gagner :

*[En lien avec le secteur communautaire], les entreprises sont clé parce que le gouvernement s'est retiré : ou tu fais sauter ton organisme, alors que tu es*

*convaincu qu'il a une raison d'être et que ta clientèle est toujours là, ou tu as le privé qui vient compenser.*

Il a également été indiqué que les entreprises sont de plus en plus impliquées de différentes façons, notamment par le biais de présidences d'honneur ou encore par le don d'expertise comme il a été mentionné précédemment, ce qui s'expliquerait notamment par une plus grande sensibilisation :

*Les entreprises s'impliquent de plus en plus, de plus en plus il y a un besoin de s'impliquer, pas juste de donner des sous [...]*

*Il y a tellement de levées de fonds, donc ça prend plus de présidents et de présidentes d'honneur, c'est sûr qu'à ce moment-là les gens sont plus impliqués, s'impliquent plus comme ça dans la présidence d'honneur, dans l'organisation d'événements. Beaucoup d'entreprises aussi [...] vont fournir gratuitement un service pour un événement [...] Je pense que les gens sont plus sensibilisés à l'implication philanthropique.*

Si le rôle du milieu des affaires est considéré comme essentiel par l'ensemble des répondants, il semble que les entreprises pourraient s'impliquer davantage, ce qui nécessiterait de travailler à développer une culture philanthropique :

*Le milieu des affaires et les entreprises jouent un rôle important, mais ça pourrait être plus que ça et pour ça il faut que les gens comprennent davantage ce qu'est la philanthropie et il faut qu'on parte de la base, donc il faut travailler sur le développement d'une culture et pour cela il faut travailler à chacune des étapes de la chaîne philanthropique.*

Parmi les acteurs incontournables du paysage, l'on retrouve des grandes entreprises du secteur financier et des banques, parmi lesquelles figurent celles qui sont établies depuis longtemps à Québec. Les grands donateurs les plus connus à Québec sont les compagnies d'assurances et bancaires qui font beaucoup de dons corporatifs et de commandites d'événements. À cet égard, la plupart des répondants ont affirmé que les grandes entreprises sont de plus en plus sollicitées et que ce sont toujours les mêmes qui s'impliquent :

*Si on prend la région de Québec, ici, tout le monde va frapper à la porte de Desjardins, tout le monde va frapper à la porte d'Industrielle Alliance pour quelque cause que ce soit, donc elles sont sursollicitées.*

De plus, il a été dit que puisque les entreprises privées sont sursollicitées, cela fait en sorte que ces dernières financent sur une courte période de temps dans le but de répondre à un plus grand nombre de demandes, ce qui pose le problème du financement à long terme :

*Le problème est qu'étant donné que le gouvernement s'est retiré de beaucoup de financement, on s'est tous retourné vers le privé qui est*

*sollicité dans tous les secteurs. [...] Le problème est la pérennité du financement privé.*

Par ailleurs, de nombreux dons proviennent de l'extérieur du Québec, notamment des sièges sociaux d'entreprises situées à Montréal. Il a été soulevé qu'il est nécessaire de solliciter des entreprises dans des villes hors de Québec dans le cas de campagnes majeures de financement puisque les décisions de dons significatifs se prennent dans les grands sièges sociaux situés principalement à Montréal ou encore à Toronto.

L'encadré suivant résume les grandes idées de la présente section qui porte sur le milieu des affaires et permet d'introduire la présentation des données qui ont été recueillies lors d'une table ronde à laquelle ont récemment participé des hauts dirigeants d'entreprises situées à Québec (voir encadré 1.)

**Encadré 1. Présentation de la table ronde avec des hauts dirigeants d'entreprises de la Ville de Québec**

*En résumé, il ressort principalement des entrevues que, dans le contexte d'un désengagement de l'État, les entreprises sont des partenaires financiers essentiels, qu'elles sont de plus en plus engagées et sensibilisées à l'importance de s'impliquer, bien qu'il ait été dit que ces dernières pourraient s'engager davantage. Les discours tenus lors des entrevues mettent aussi en lumière que les donateurs du secteur financier et des banques ont une contribution financière significative, mais que les grandes entreprises sont sursollicitées puisque l'on frappe toujours aux mêmes portes. La sollicitation des entreprises privées dans tous les secteurs pose le défi de la pérennité du financement.*

*En juin 2017, neuf dirigeants d'entreprises engagés en philanthropie dans la région de Québec ont participé à une table ronde organisée par l'Institut Mallet. Cette occasion de dialoguer pour ces acteurs du milieu des affaires a été créée en parallèle aux entrevues réalisées pour le projet de recherche sur les cartographies du système philanthropique au Québec.*

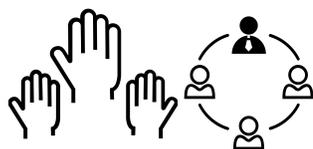
*Les dirigeants ont tenu des propos qui rejoignent quelques-unes des idées recueillies lors des entrevues. Certains ont par exemple témoigné que dans le contexte du désengagement de l'État, les entreprises ne pourront combler tous les besoins. Il a aussi été mentionné que les entreprises devraient s'impliquer encore plus et à long terme; que le dirigeant doit montrer l'exemple à ses employés; que l'engagement est encouragé par une certaine pression sociale; que plus de collaboration est souhaitée entre les entreprises – malgré le défi que cela comporte; et que certains secteurs sont plus populaires que d'autres. Ces constats découlant de la table ronde sont présentés ci-après.*

## TABLE RONDE : TENDANCES, ENJEUX ET DÉFIS ACTUELS DE LA PHILANTHROPIE EN ENTREPRISE SELON DES DIRIGEANTS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Six thèmes ont émergé des discussions de la table ronde. Les idées sous-jacentes à ces thèmes sont classées comme « positives et prometteuses » ou encore « préoccupantes ».

⊕ = positif et prometteur

⊗ = préoccupant



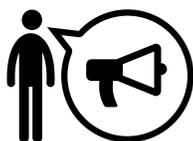
### ENTREPRISES ENGAGÉES ET DURÉE DE L'ENGAGEMENT

Les dirigeants des entreprises qui ont été interrogés sont des personnes engagées. Certaines des entreprises possèdent une politique de dons et de commandites ou une politique de responsabilité sociale. Ces dirigeants incitent leurs employés à s'impliquer. À leurs yeux, les entreprises devraient s'impliquer davantage et à long terme.

- ⊕ • Les entreprises engagées ont des pratiques de dons et de commandites : le don est plus désintéressé et peut inclure le temps, l'argent et l'expertise tandis que la commandite est associée à la visibilité de l'entreprise et à son image de marque.
- Certaines entreprises ont des actions structurées et possèdent des politiques claires (responsabilité sociale, développement durable, etc.), une tendance favorable à l'engagement à plus long terme en philanthropie.
- Un nombre croissant de dirigeants encouragent le bénévolat de leurs employés, et certains vont jusqu'à offrir des incitatifs financiers. L'engagement des employés dans leurs communautés est favorable à une philanthropie plus durable.
- Les entreprises sociales ou le « capitalisme de changement » sont des tendances qui gagnent du terrain.



- L'engagement à moyen terme (3 à 5) auprès d'une organisation permet d'avoir un impact structurant. Toutefois, dans un contexte où les besoins sont en croissance et les entreprises sursollicitées, l'engagement à court terme est souvent privilégié afin de soutenir un plus grand nombre d'organismes et de maximiser la visibilité de l'entreprise. L'engagement ponctuel et sporadique est préoccupant.
- L'implication de plusieurs entreprises de la région est jugée insuffisante. Le développement d'une culture philanthropique partagée par tous, tout comme la multiplication de l'engagement sous toutes ses formes, est un défi majeur à relever.
- Plusieurs entreprises gagneraient à structurer davantage leurs actions philanthropiques, particulièrement sur le plan du financement. On souligne qu'il est souhaitable que l'action philanthropique de l'entreprise soit liée à la mission de celle-ci ainsi qu'à sa situation géographique (on s'implique dans les communautés où l'on est présent). Le choix d'une cause sociale en harmonie avec les orientations de son entreprise est toutefois un défi.



## RÔLE DU DIRIGEANT

**En donnant l'exemple, les dirigeants d'entreprises favorisent le développement de la culture philanthropique. Ils sont appelés à sensibiliser leur entourage à l'importance de l'engagement et à structurer l'action philanthropique au sein de l'entreprise. La volonté, plutôt que le temps, est le principal frein à l'engagement.**



- En étant un modèle d'engagement et en donnant l'exemple (dons, présidences d'honneur, membre de conseils d'administration, etc.) le dirigeant d'entreprise contribue activement au développement de la culture philanthropique.
- Le dirigeant sensibilise, outille et motive ses employés pour favoriser l'engagement bénévole du plus grand nombre.
- Une action philanthropique structurée et intégrée à l'entreprise permet de maximiser son impact et favorise l'engagement à long terme de tous les employés.



- Le principal obstacle à l'engagement d'un dirigeant ou d'un employé n'est pas le temps, mais la volonté (tout le monde est très occupé!).
- La mobilisation des dirigeants et des entreprises qui ne sont pas engagés en philanthropie est un enjeu majeur ; l'implication d'un plus grand nombre permettrait d'augmenter significativement la contribution philanthropique dans la région.



## UNE PRESSION SOCIALE POSITIVE : JEUNES ET EFFET D'ENTRAÎNEMENT

La pression sociale de la population en générale, des jeunes et des employés, favorise l'engagement des dirigeants et des entreprises.



- La pression sociale est considérée comme positive pour les dirigeants déjà impliqués puisqu'elle incite d'autres entreprises à s'engager.
- Certains dirigeants soulignent une pression croissante. Différents facteurs contribuent à cette pression :
  - ✓ Les investissements : un nombre croissant d'investisseurs investissent prioritairement dans des entreprises responsables et impliquées dans leur milieu, ou encore vont favoriser celles avec des dirigeantes.
  - ✓ La compétition : dans certains secteurs, notamment celui des assurances, la saine compétition entre les entreprises les incite à poser des gestes philanthropiques pour se démarquer.
  - ✓ Le recrutement : plusieurs milléniaux accordent de l'importance à l'engagement de leur employeur et cet aspect permet d'orienter leur choix d'intégrer une organisation pour y travailler.
- L'engagement philanthropique des jeunes est considéré comme prometteur, mais on reconnaît que ce ne sont pas tous les jeunes qui s'impliquent activement dans leurs milieux.



- L'omniprésence des médias sociaux oblige les dirigeants d'entreprises à être attentifs à toutes leurs actions au quotidien ; les nouvelles sont rapidement partagées. L'intégrité et l'authenticité sont des qualités recherchées chez les dirigeants d'entreprises.



## AUGMENTATION DES COLLABORATIONS : UN SOUHAIT PARTAGÉ

Les dirigeants interrogés souhaitent collaborer davantage avec d'autres entreprises dans leurs efforts philanthropiques afin de maximiser l'impact de leurs actions. Ils reconnaissent les forces d'un travail collectif plutôt qu'individuel. Or, la collaboration est perçue comme un défi.



- Les entreprises collaborent déjà activement avec des fondations et des OBNL. La collaboration entre entreprises dans le secteur philanthropique apparaît comme une piste prometteuse pour les années à venir : les efforts collectifs permettent de mobiliser davantage de ressources (argent, talent, expertise) que les actions individuelles.
- Les organismes communautaires bénéficient de plus en plus de l'implication et du talent des baby-boomers. Cette expertise, offerte gratuitement, est un apport considérable en philanthropie.
- Les universités et les organismes culturels sont identifiés comme des partenaires à solliciter davantage.



- La collaboration entre entreprises en philanthropie apparaît comme un défi de taille, notamment pour le choix des causes et des organismes à soutenir, de la visibilité et de la reddition de compte.
- Les médias ont un énorme potentiel pour favoriser le développement de la culture philanthropique. Tous sont d'avis qu'ils pourraient contribuer davantage.



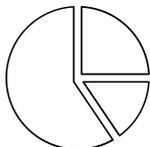
## PÉRENNITÉ DU FINANCEMENT : UNE PHILANTHROPIE DURABLE?

Dans le contexte du désengagement de l'État, les besoins, notamment financiers, sont en croissance, et les entreprises sont sursollicitées. Les besoins ne peuvent être comblés entièrement par les entreprises.



- L'État se désengage tandis que les besoins augmentent dans tous les secteurs. Les organismes doivent revoir leur structure de financement afin de maintenir, et d'accroître leurs services.
- Dans la région de Québec, deux principaux défis ont été identifiés : le secteur privé est relativement petit en comparaison à d'autres grandes

- villes, et le nombre de dirigeants et d'entreprises impliqués en philanthropie est limité (ce sont toujours les mêmes!).
- Le montant des dons demeure insuffisant à Québec, surtout lorsque l'on compare avec le milieu anglo-saxon où l'on donne davantage.
  - Les nouvelles technologies changent les manières de faire en philanthropie (ex. : sociofinancement) et accentuent les inégalités entre les organismes qui ont les moyens et les compétences de les mettre à profit, et ceux qui ne maîtrisent pas les nouveaux outils technologiques.



## POPULARITÉ DE CERTAINS SECTEURS

**Tandis que les secteurs de la jeunesse, de l'éducation et de la santé sont généreusement soutenus par les entreprises et leurs dirigeants, plusieurs secteurs d'activités peinent à tirer leur épingle du jeu (la culture, la pauvreté, l'immigration, les aînés, le développement international, etc.).**

- ⊕ Les secteurs de la jeunesse, de l'éducation et de la santé sont les trois secteurs les plus investis en philanthropie; ces secteurs interpellent les dirigeants au niveau de leurs valeurs, et sont les plus attirants pour les entreprises sur le plan de la visibilité et du marketing.
- Focaliser sur les jeunes et l'éducation est perçu comme positif et prometteur. On souhaite former la relève et contribuer au développement de la culture philanthropique.
- ⓘ Les dons dans le secteur de la culture sont perçus comme insuffisants et on note la difficulté à convaincre les gens d'investir dans ce secteur, perçu comme étant lourdement subventionné par le gouvernement. Les entreprises soutiennent peu les secteurs des aînés, de l'immigration, du développement international et de la pauvreté.

## **Le rôle de la philanthropie dans un contexte de désengagement de l'État**

Selon des participants interviewés, il a été unanimement dit que le désengagement de l'État (la rigueur budgétaire) de certains secteurs d'activités a un effet de levier sur le développement de la philanthropie à Québec. Les avis étaient toutefois partagés quant à savoir si un rôle réduit de l'État était souhaitable ou non.

Un répondant craint qu'un retrait du gouvernement soit compensé de manière « équivalente » par la philanthropie. On souhaite plutôt que la philanthropie soit complémentaire au financement gouvernemental et qu'elle vienne le bonifier pour combler des besoins qui sont grandissants. À ses yeux, le gouvernement a un rôle primordial, voire irremplaçable à jouer :

*Ma crainte, c'est que le gouvernement se désengage et que la philanthropie vienne jouer le rôle et je trouve ça très dangereux [...] Le gouvernement se désengage, la population vieillit, les besoins ne diminuent pas. S'il se désengage, je trouve ça risqué. Donc oui, je pense que la philanthropie va probablement être appelée à augmenter, mais je pense qu'il faut rester à l'affût et il ne faut pas que ça vienne compenser ce que le gouvernement...Moi je me dis, si la philanthropie augmente et que ça nous permet de bonifier l'offre et de vraiment offrir ce que les gens ont besoin [...] si le gouvernement se retire, qu'on reste avec la base, et qu'on va le combler là, on est au même niveau.*

Pour un autre participant, il est clair que c'est la philanthropie et le milieu communautaire qui viendront répondre aux besoins en constante augmentation, ce que le gouvernement ne peut combler à lui seul :

*Il y a des besoins, et c'est le communautaire et la philanthropie qui va répondre à ça, ça ne sera jamais le gouvernement. Le gouvernement ne sera pas capable, pas avec le vieillissement en plus, et les problèmes de santé et l'éducation. Ils en ont plein leurs bottes!*

Il semble que sur un horizon d'environ dix ans, la philanthropie à Québec est appelée à prendre une plus grande place puisque la prise en charge des problèmes sociaux qui étaient autrefois assumée par les congrégations religieuses l'est de moins en moins par le gouvernement.

## La responsabilisation individuelle pour le bien commun

Dans ce contexte de désengagement, certains répondants ont projeté l'importance de la responsabilisation individuelle, d'une volonté pour les individus de prendre en charge certains besoins sociaux, puisqu'il semble qu'on ne doit pas s'attendre à ce que l'État vienne combler tous les besoins :

*Je pense que la philanthropie va prendre beaucoup plus de place. On n'aura pas le choix. Avant, c'était les religieuses qui s'occupaient des jeunes démunis, après c'était le gouvernement. Là, ça diminue, je veux dire, de moins en moins il y a de ressources et dans 10-15 ans, il va y en avoir encore moins parce que la population vieillit, on le sait, donc ça va être à la population à prendre en charge sa société.*

*Les gens souhaitent de plus en plus un État plus petit et moins interventionniste – dans leurs choix de gouvernement-là. Je pense qu'en général ils sont cohérents avec le fait de dire « bien si c'est ça, ça veut dire qu'il faut s'impliquer ailleurs [...] moi je trouve que les gens sont généreux [...] je n'en vois pas beaucoup du monde qui font « ce n'est pas important. [...] Je trouve que les gens sont conscients que c'est leur communauté et ils sont responsables. Pas tout le monde, et il reste du chemin à faire et de la sensibilisation à faire, mais je trouve qu'il y a une évolution positive en ce sens-là.*

De même, un interviewé souligne l'importance de la responsabilisation individuelle qu'il contraste avec une moins grande présence aujourd'hui des congrégations religieuses. Pour lui, l'entraide entre les individus et par ces derniers est essentielle :

*J'ai trouvé fascinant à travers les différentes lectures que j'ai pu faire, de constater même avant d'être totalement dédiée à la philanthropie, de prendre connaissance et de reconnaître l'action unique qu'ont eu les congrégations religieuses, bien sûr, l'État-Providence, maintenant les gens ont délégué l'État-Providence et là on arrive à quelque part où... c'est qui? Ce n'est plus l'État, alors ce sont les êtres humains qui doivent se responsabiliser [...] Ce qui peut faire une différence pour notre communauté, c'est la responsabilisation de tous et chacun, et, ce que faisaient les religieuses, on leur déléguait, on déléguait à l'État, maintenant on doit se déléguer à nous-mêmes cette entraide-là parce que sinon ça tombe dans le vide.*

Si certains répondants considèrent que la responsabilisation individuelle concernant les champs d'intervention traditionnellement réservés à l'État est positive, d'autres sont dubitatifs à cet égard. En effet, on souligne que la croissance soutenue du nombre de fondations privées au cours des 10 dernières années au Québec est notamment due à la montée de l'individualisme. À l'image des grandes entreprises qui se dotent de leurs propres fondations, on remarque aussi sur le territoire de Québec que plusieurs fortunés créent leur propre

fondation plutôt que, par exemple, d'effectuer des dons annuellement à des fondations déjà établies. Quoique les missions des fondations sont altruistes et orientées vers le bien commun, il a été mentionné l'idée que les motivations à établir celles-ci peuvent être individualistes et découler d'une volonté de « *branding* » personnel. En effet, pour un participant, la création de nouvelles fondations répond à une tendance très individualiste et se rattache non seulement à des enjeux fiscaux, mais également à des enjeux de gestion de marque :

*Comme on est dans une guerre concurrentielle importante au niveau du privé et que cette guerre-là se gagne par le positionnement et le brand, bien ta philanthropie devient un outil pour ton brand. [...] On quitte un peu cet esprit altruiste pour aller vers « où ma philanthropie peut être la plus payante pour moi » [...] Est-ce que c'est une philanthropie réelle?*

Il semble que la volonté des individus de rechercher de la visibilité et du contrôle sur leurs dons contribue à dénaturer l'acte philanthropique.

## **Le rôle de la Ville dans le développement de la philanthropie à Québec**

Enfin, bien que la responsabilisation des individus soit généralement perçue comme souhaitable pour le bien commun, il semble que l'État peut avoir un rôle facilitateur pour l'accroissement de la philanthropie. Plus particulièrement, l'engagement de la ville est un facteur qui peut favoriser le développement de la culture philanthropique. De fait, la plupart des répondants ont mentionné avoir une collaboration satisfaisante avec la Ville de Québec.

Certains ont par exemple indiqué bénéficier d'un soutien ponctuel sur le plan de la visibilité, notamment lorsque le Maire est ambassadeur ou parrain d'une cause. Des répondants ont noté qu'elle peut aussi soutenir certains organismes sur le plan technique comme lorsqu'elle offre gratuitement des services ou prête du matériel lors d'événements. Il a aussi été dit que le soutien financier de la Ville varie selon les secteurs et les organismes. Puis, les tables de concertation animées par la Ville ou encore les conseils de quartier constituent d'autres formes de collaboration initiées par la Ville.

Toutefois, comme l'affirment certains répondants, la collaboration de la Ville est jugée insuffisante dans certains secteurs ciblés. Par exemple, un répondant a manifesté son désir que la Ville entende bien le besoin provenant des organismes et offre un plus grand appui financier. De même, des attentes ont été formulées de la part d'un autre participant à l'effet que cette instance pourrait notamment créer plus d'occasions de réseautage dans le domaine philanthropique :

*La Ville pourrait être facilitatrice, je pense, davantage. [...] Le gouvernement doit être facilitateur pour un processus comme ça, mais pas interventionniste. Donc, le gouvernement doit agir de façon à être facilitateur au niveau de sa réglementation, au niveau des opportunités – comment ça peut être facilitant après ça pour les liens philanthropiques, l'application de ça.*

Enfin, l'un des répondants a indiqué que selon lui, c'est le rôle des politiciens tant au niveau municipal, provincial que fédéral, d'encourager une culture philanthropique. Depuis la perception d'un autre répondant, la ville a un rôle à jouer au niveau du développement et de la promotion de la philanthropie :

*Dans un sens plus large, que la Ville fasse la promotion de la philanthropie comme ils font en ce moment la promotion des saines habitudes de vie via les pistes cyclables, les espaces verts, etc. Moi je pense que cela fait partie d'une culture d'une ville qu'il faut développer, ils ont une responsabilité face à cela.*

## **Des besoins en forte progression confrontés à des ressources limitées : un souhait pour plus de collaborations**

Dans une projection sur les dix, vingt ou même trente prochaines années, il a été souligné l'importance de revoir les orientations du financement aux organismes afin de s'assurer de répondre adéquatement aux besoins de la population.

*Le secteur communautaire va se renouveler. Tu sais, on suit l'évolution des besoins d'une population, et ça évolue, et il y a des crises, il y a des problématiques qui ressortent comme la santé mentale, actuellement. C'est sûr qu'il faut que ça évolue, il faut que ça évolue. Et c'est la grande difficulté des financements actuels : il faut à un moment donné questionner [...] est-ce que tout ce qui était financé il y a 30 ans, 40 ans, est-ce que c'est encore pertinent? Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de regrouper, par exemple, est-ce qu'il y a des dédoublements [...]*

Dans la mesure où il n'y pas davantage de ressources et de financement à venir, la réorientation d'une partie du financement vers les nouveaux besoins s'impose, tout comme une plus grande collaboration entre les organismes :

*Les trous de service, j'aimerais ça qu'on se concentre là-dessus. Qu'est-ce qu'il y a comme trous de service à la Ville de Québec? [...] Et c'est là-dessus qu'il faut se concentrer, parce qu'il y a une évolution, probablement; ensuite, le dédoublement [...] Il faut amener les organismes à se regrouper, à travailler ensemble, éliminer les petites structures [...] les trous de services, les insuffisances de service, ça devrait être prioritaire pour l'octroi des subventions.*

Un autre répondant affirme que le principal enjeu sur dix ans est relatif à la pérennité du financement afin de continuer à répondre aux besoins. Il ajoute que les subventions publiques diminuent et que les besoins augmentent; que le principal défi pour la prochaine décennie sera de continuer à fournir des services avec de moins en moins d'argent. Dans un tel contexte, il semble que la diversification des sources de financement pour les organismes sera inévitable, et que les levées de fonds seront une avenue privilégiée. Or, il note une difficulté avec les levées de fonds puisque les ressources financières disponibles sont limitées et que les grands donateurs (individus et entreprises) de la région sont déjà sursollicités à l'heure actuelle.

Bien qu'à son avis, ces ressources soient appelées à augmenter, les besoins des organismes progresseront encore plus vite. Face à cette situation jugée inéluctable par plusieurs répondants, on souligne que les organismes qui bénéficient de moins d'appui financier ou de popularité pourraient se fusionner afin de réduire leurs coûts en partageant leurs dépenses.

Paradoxalement, à la lumière de ce qu'avance un autre interviewé, le nombre de fondations se multiplie depuis une dizaine d'années à Québec, ce qui implique nécessairement la mise sur pied de nombreuses structures administratives et la multiplication des coûts. Il semble que cette situation ne soit pas toujours au bénéfice du public qui est parfois mal renseigné sur l'efficacité de ces fondations.

Selon certains répondants, par ailleurs, les fondations de Québec collaborent activement sur une variété de projets ponctuels. On reconnaît cependant que les collaborations ne sont pas systématiques, et que les fondations gagneraient à travailler davantage en concertation.

En somme, les répondants sont d'avis que dans la région de Québec, les besoins de la communauté progressent plus rapidement que les ressources disponibles, et que ces ressources proviennent du secteur public (État) ou privé (philanthropie).

## **La compétition entre les diverses causes en philanthropie**

Le milieu philanthropique est construit autour d'un discours de collaboration, d'entraide et de partage. Toutefois, malgré la réticence de plusieurs répondants envers le terme de « compétition » pour qualifier la situation de leur organisme dans le paysage philanthropique, la compétition est une réalité avec laquelle les organismes doivent composer, comme le suggère le discours d'un interviewé.

En effet, un répondant soutient que malgré son dynamisme économique, Québec possède un bassin limité en ressources et qu'il y a de plus en plus d'organismes qui considèrent la philanthropie comme source de revenus intéressante. Cette situation entraîne nécessairement une compétition entre les organismes pour l'obtention des ressources des individus, des fondations ou des entreprises :

*Il y a de plus en plus de joueurs qui sont allés en événementiel, mais le bassin où on va chercher de l'argent ne grossit pas lui, on se le divise, donc je pense que dans les autres types de dons aussi à un moment donné il y a un enjeu de plus en plus de monde qui veulent aller chercher un plus gros morceau dans la tarte, donc je pense qu'il y a une espèce d'enjeu de compétitivité entre les causes [...]*

Cette réalité pousse les organismes à innover et à chercher des façons de se démarquer sur le « marché » philanthropique. Par exemple, un répondant soutient que son organisme souhaite diversifier ses sources de financement et examiner la manière de fidéliser le « petit donateur ». Puis, au niveau événementiel – un marché concurrentiel – il importe selon lui de se démarquer.

D'un autre point de vue, le nombre de demandes est en croissance dans les entreprises et on note une tendance de certains grands donateurs corporatifs, particulièrement dans les secteurs financiers, à exiger de ne pas être sollicités pendant une certaine période à la suite d'un engagement à long terme :

*Je pense que c'est une tendance lourde au niveau des grandes institutions, parce que dans les dernières années, les budgets philanthropiques dans les corporations ont augmenté, mais les demandes, elles, ont explosé.*

Face à la saturation du « marché » philanthropique, la mobilisation de nouveaux donateurs a été soulevée comme un enjeu à plusieurs reprises. Pour un répondant, il importe de continuer à favoriser l'implication sociale des entreprises; ce dernier mentionne qu'il y a des milieux beaucoup moins mobilisés que le secteur des assurances et des banques. Il soutient qu'il reste du travail à faire à cet égard, bien qu'il note une évolution depuis 15 ans :

*Peu importe le domaine dans lequel tu es, il y a deux choses que tu peux faire : contribuer financièrement à une cause; impliquer tes employés dans le bénévolat [...] on le voit le développement, ça a beaucoup évolué en 15 ans ça, mais ça c'est un défi long terme.*

## Une culture philanthropique à développer

### La culture philanthropique francophone : encore à ses balbutiements

À la lumière de plusieurs entrevues, il semble que dans le milieu francophone, en particulier au Québec, la culture philanthropique connaît un essor, mais qu'elle est encore peu développée comparativement au milieu anglophone.

*On n'a pas une forte culture philanthropique. Je compare avec des milieux comme l'Ontario, Toronto par exemple, ou aux États-Unis [...] chez nous ce n'est pas une culture qui est ancrée dans les moeurs. Il faut développer cet aspect-là et ça passe par un sentiment d'appartenance à une école, à une organisation.*

Selon certains répondants, les valeurs transmises dans les familles anglophones les incitent davantage à s'impliquer dans leurs communautés, à s'engager socialement. Le sentiment d'appartenance aux institutions (écoles, universités, hôpitaux) et aux communautés est également plus développé et nourrit cette culture philanthropique.

Malgré ces différences culturelles, les répondants sont d'avis que la culture philanthropique est en plein développement à Québec, et que le changement de culture est possible :

*Quand je compare avec les anglophones, tout le monde me dit oui, mais ça [...] c'est parce que c'est une culture anglophone [...] c'est comme si on baissait les bras en disant une culture ça ne se change pas. Moi je suis totalement convaincu du contraire : une culture ça se change.*

On souligne que la philanthropie s'apprend et se transmet, et que les modèles d'engagement sont nécessaires pour y parvenir :

*Ça s'apprend, la philanthropie, c'est culturel, et je pense qu'on a des bons modèles dans la société [...] ça s'apprend et je pense que ça se transmet, ça se transmet à d'autres chefs d'entreprise.*

Un autre répondant avance que pour favoriser le développement d'une culture du don et de l'engagement, il est souhaitable de modifier certaines perceptions et de prendre conscience des besoins existants :

*On s'illusionne de se dire qu'on est des gens généreux et je pense qu'il faut qu'on prenne nos responsabilités, puis pour ça, il faut être conscient des besoins.*

Le développement d'une culture de la sollicitation est un autre ingrédient clé d'une culture philanthropique forte et dynamique. On mentionne que les Québécois sont encore réticents à demander des dons et hésitent à parler de

montants précis. Selon le premier répondant, pour développer une culture de sollicitation, il faut oser parler du « combien ». Le second précise que cela s'améliore avec le temps :

*On a encore peur d'aller demander, on a encore - moins qu'avant - mais on a l'impression que c'est d'aller jouer dans les poches de l'autre alors que la première raison pourquoi les gens ne donnent pas, c'est parce qu'on ne leur a pas demandé. Donc, il faut accepter de demander, il faut accepter de parler du combien, il faut accepter de dire c'est quoi être généreux en fonction des revenus.*

*On est un peu gêné les Québécois de faire ça là, de demander. Alors ça, ça change tranquillement, pas vite.*

Selon des répondants, il ressort que la philanthropie est appelée à prendre plus de place dans les 10-15 prochaines années, notamment grâce à la sensibilisation :

*Avec la sensibilisation qui se fait et l'exemple qui se donne, oui, la philanthropie va prendre davantage de place et je pense que ça va être très bon pour notre société, ça va ré-humaniser beaucoup de personnes, peu importe de la façon que ça se fait là, tu sais, s'impliquer, donner de soi, donner du temps, donner de l'argent, ça rapproche les gens et ça rend plus heureux aussi.*

*Il y a eu une grande différence en dix ans. Il y a une amélioration pour la sensibilisation, l'implication. [...] La responsabilité sociale des entreprises n'était pas là il y a quinze ans.*

*On est dans une société très individualiste, très tournée vers soi, mais à quelque part, si la philanthropie augmente de plus en plus, je pense que c'est parce que 1) les besoins sont là, mais 2) la conscience commence à s'éveiller aussi.*

## **Miser sur la relève et l'éducation**

Miser sur la relève et l'éducation pour développer la culture philanthropique à Québec est une avenue qui fait l'unanimité chez les répondants qui ont abordé cette thématique.

Il est mentionné par l'un des participants que si les institutions scolaires sont de plus en plus proactives pour promouvoir la philanthropie, elles devraient l'être encore davantage. En effet, on peut y sensibiliser les jeunes afin qu'ils comprennent ce qu'est la philanthropie et qu'ils deviennent les philanthropes de demain.

Il semble selon certains dires que les écoles privées, les cégeps et les universités sont particulièrement bien positionnés pour sensibiliser les jeunes à

la philanthropie. Un répondant souligne d'ailleurs que dans les milieux anglophones, on apprend l'importance de la philanthropie dès le primaire. À ses yeux, nous avons intérêt à aider les fondations du secteur de l'éducation à développer la philanthropie, car cela contribue à préparer les prochaines générations de donateurs. À titre d'exemple, à Québec, des institutions postsecondaires sont de plus en plus actives pour développer le sentiment d'appartenance des étudiants et ainsi favoriser la contribution philanthropique de leurs diplômés.

D'autres répondants révèlent l'importance des modèles d'individus engagés dans le processus de sensibilisation à la philanthropie. On soutient d'ailleurs qu'il importe de mettre davantage en valeur l'engagement social, par exemple par des prix, et qu'il est souhaitable que ces modèles d'engagement effectuent des témoignages. Du côté du privé par exemple, il y a des modèles dans plus d'une génération, dont celle des jeunes :

*Tu as une jeune génération d'entrepreneurs, ce sont les chefs d'entreprise qui eux-mêmes sont impliqués, impliquent leur personnel, font des levées de fonds. C'est ça le modèle.*

Pour ce même répondant, le renouvellement des bénévoles constitue un défi à long terme et les entreprises et leurs employés engagés dans le bénévolat peuvent agir comme « bougie d'allumage » pour l'implication dans le milieu communautaire. Puis, il soutient lui aussi qu'il faut continuer à sensibiliser les jeunes au bénévolat dans le réseau de l'éducation, ce qui pourrait se faire en s'arrimant aux attentes du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

D'un point de vue plus pragmatique, un répondant affirme que la culture philanthropique est appelée à se construire en suivant différentes étapes de développement telles que la sensibilisation, les intentions et le passage à l'action. Pour lui, la création de « quelque chose de structurant » passe par une approche rigoureuse : à partir du début du processus, il s'agit d'établir des objectifs, de cibler les forces et les faiblesses à chaque étape ainsi que les priorités d'action afin d'établir un plan d'intervention à long terme et élaborer des outils de mesure.

### **Bâtir la philanthropie de demain dès aujourd'hui !**

Selon certains répondants, le « donner au suivant » constitue un réel enjeu de société puisque nous sommes dans une société individualiste. Or, comme affirmé plus tôt, si la philanthropie s'accroît, cela s'explique d'une part par des besoins manifestes, mais d'autre part par les consciences qui commencent à s'éveiller. Dans le même sens, on souligne l'évolution positive de la philanthropie à Québec :

*Je pense que les gens sont plus sensibles qu'avant à leur responsabilité individuelle. À Québec, je pense que les gens sont de plus en plus généreux. On a longtemps souffert d'une carence avec le reste du Canada, cette carence-là se comble, il reste encore des pas à faire, mais on sent que la générosité est plus grande qu'avant.*

Enfin, plusieurs répondants ont insisté sur l'importance de bâtir la philanthropie de demain dès aujourd'hui. En effet, si la sensibilisation et l'éducation à la philanthropie sont des avenues porteuses à long terme, les actions concrètes, dès aujourd'hui, sont également nécessaires :

*Je pense qu'on en est actuellement à créer la philanthropie de demain. [...] Je pense qu'on ne peut plus continuer à l'infini de se dire, bien je vais à chaque fois décider comme le vent l'emporte, je vais aider, peut-être pas, ponctuellement, quand je vais avoir de l'argent [...] Alors, je pense qu'on en est à créer un mouvement, et la jeune génération en fait foi, les statistiques le disent d'ailleurs, où, on décide en tant qu'être humain de faire une différence.*

## Conclusion

En résumé, les analyses des données quantitatives laissent voir que, similairement à la situation provinciale, la philanthropie s'accroît à Québec, bien qu'elle occupe un faible poids en termes de ressources financières, et du nombre d'œuvres de bienfaisance et de fondations. Seulement environ 7% des fondations privées et publiques sont établies à Québec, pour un total d'un peu plus de 130 fondations en 2015. En ce qui concerne les œuvres de bienfaisance, comme c'est le cas pour la province, elles ont crû de manière soutenue de 2005 à 2013, tandis que les fondations publiques et privées ont connu une croissance nettement plus marquée sur dix années (une augmentation de leur nombre de 32% et de 64%, respectivement).

Si les actifs des fondations ont augmenté considérablement en dix ans (plus de 100%) et totalisent près de 700 M\$ en 2015, cela ne représente qu'environ 4% du total des actifs des fondations publiques et privées de la province cette année-là. Puis, cette même année, les fondations publiques détiennent la majorité des actifs, soit plus de 500 M\$. Sur les dix années examinées, les dons ont aussi connu une hausse marquée et la contribution philanthropique des fondations correspond à près de 80 M\$ en 2015. Cependant, les dons des fondations privées ne comptent que pour approximativement 5% de ce total, alors que dans la province, ces derniers occupent environ le tiers des dons totaux des fondations en 2015.

En ce qui a trait aux secteurs d'activités, comme c'est le cas pour la province, les œuvres de bienfaisance se retrouvent surtout dans les secteurs des services sociaux et de la religion. Du côté des fondations privées dans la Ville de Québec, le nombre dans le secteur des arts et de la culture et le montant des actifs sur dix ans dans ce secteur se classe au premier rang. Sur le plan de la répartition des revenus des œuvres de bienfaisance et des fondations, la situation dans la Ville est comparable à celle de la province, c'est-à-dire que la forte majorité d'entre elles détient des revenus annuels de moins de 1 M\$ et se divise une faible minorité de revenus (ici, environ 150 M\$).

Quant à la portion qualitative de l'étude, il ressort que le dynamisme économique de la région de Québec est jugé favorable au développement de la philanthropie. L'augmentation de la richesse à Québec s'accompagne aussi d'une concentration de cette dernière. Le fait qu'il y ait plus de gens riches, et qui sont sensibilisés à l'importance de redistribuer, cela est perçu comme bénéfique pour la philanthropie. Les capacités financières de redonner sont aussi associées à une population vieillissante et prospère qui caractérise la Ville.

Les entreprises sont généralement perçues par les fondations et les organismes comme des partenaires incontournables sur le plan philanthropique, surtout ceux du secteur financier et des banques qui, aux dires des participants, sont

sursollicités. Il a aussi été soulevé l'enjeu de la pérennité du financement, et que les entreprises pourraient s'impliquer encore davantage.

Selon des participants interviewés, il a été mentionné que le désengagement de l'État de certains secteurs d'activités entraîne un besoin de diversification du financement des organismes sans but lucratif, ce qui en incite plusieurs à s'intéresser activement à l'avenue de la philanthropie. Certains craignent que la philanthropie vienne « remplacer » l'État, d'autres soulignent le rôle essentiel de la philanthropie dans un contexte où les besoins ne cessent d'augmenter. Il semble que la philanthropie à Québec est appelée à prendre une plus grande place dans les dix, voire quinze prochaines années.

Face à la situation actuelle, certains répondants ont soutenu l'importance de la responsabilisation individuelle et ont noté à la fois une montée de l'individualisme. D'un côté, il semble que ce phénomène amène plusieurs gens fortunés à créer leur propre fondation privée. Depuis une autre perspective, il a été soulevé que la multiplication des fondations privées n'entraîne pas nécessairement des actions structurantes pour l'ensemble de la communauté.

Par ailleurs, l'engagement de la ville paraît comme un facteur qui peut encourager le développement de la culture philanthropique, et certains ont explicité leurs différentes formes de collaborations. Face à des besoins grandissants et à des ressources limitées, il a également été manifesté le souhait que des organismes collaborent davantage, voire même que certains se fusionnent.

Il a été dit que malgré le dynamisme économique de la Ville, le bassin en ressources est limité, à l'heure où de plus en plus d'organismes s'intéressent à la philanthropie comme source de revenus. Cette situation inciterait à devoir se démarquer sur le « marché » philanthropique. Face à une certaine saturation de ce dernier, la mobilisation de nouveaux donateurs a souvent été soulevée comme un enjeu.

Il semble qu'à Québec, la culture philanthropique connaît une évolution, mais qu'elle est encore peu développée en comparaison au milieu anglophone. Il a été noté un optimisme quant à la possibilité d'un changement de cette culture, et il a été dit que le Québec a de bons modèles de personnes engagées. Enfin, pour développer une culture philanthropique dans la Ville, il importe selon plusieurs de miser sur la relève et l'éducation. Il a par ailleurs été mentionné que les consciences s'éveillent et que la philanthropie se construit dès aujourd'hui.

## Références

Agence du revenu du Canada. (2016, juin). *Quelle est la différence entre un organisme de bienfaisance enregistré et un organisme sans but lucratif?* Repéré à <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/organismes-bienfaisance-dons/faire-bienfaisance-renseignements-a-intention-donateurs/a-propos-organismes-bienfaisance-enregistres/quelle-est-difference-entre-organisme-bienfaisance-enregistre-organisme-sans-lucratif.html>

Agence du revenu du Canada. (2016, juin). *Types d'organismes de bienfaisance enregistrés (désignations)*. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/organismes-bienfaisance-dons/organismes-bienfaisance/presentation-demande-enregistrement/types-organismes-bienfaisance-enregistres-designations.html>

Blumberg, M. (2011). *CRA's Program areas and field codes for the T3010 Registered Charity Information Return + TF725 BIS*. Repéré à [https://www.canadiancharitylaw.ca/blog/cras\\_program\\_areas\\_and\\_field\\_codes\\_for\\_the\\_t3010\\_registered\\_charity\\_informa](https://www.canadiancharitylaw.ca/blog/cras_program_areas_and_field_codes_for_the_t3010_registered_charity_informa)

Institut Mallet (2013). *Culture philanthropique : visages et transformations. Actes du Sommet, Éléments de synthèse et perspectives d'avenir*. Repéré à [http://institutmallet.org/wp-content/uploads/ActesduSommet\\_Final\\_WEB.pdf](http://institutmallet.org/wp-content/uploads/ActesduSommet_Final_WEB.pdf)

Institut Mallet (2015). *Écosystème philanthropique : perspectives, perceptions et échanges. Actes du Sommet 2015 sur la culture philanthropique*. Repéré à [http://institutmallet.org/wp-content/uploads/ActesSommet2015\\_Web.pdf](http://institutmallet.org/wp-content/uploads/ActesSommet2015_Web.pdf)

Lévesque, B. (2014). « Éléments de synthèse et perspectives d'avenir pour la philanthropie : un système et une culture plurielle » Dans *Culture philanthropique : visages et transformations. Actes du Sommet. Éléments de synthèse et perspectives d'avenir*. Institut Mallet.

Statistique Canada. (2017, septembre). *Caractéristiques de la population active, désaisonnalisées, par région métropolitaine de recensement (moyennes mobiles de trois mois)*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/lfss03b-fra.htm>